

LE NOUVEAU LYON

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de Poste

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

ABONNEMENTS

Table with columns for location (Rhône, Ain, Isère, Loire, Saône-et-Loire, etc.), duration (Tris Mois, Six Mois, Un An), and price (5 fr., 10 fr., 18 fr., etc.).

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

de 9 heures du matin à minuit LYON - 7, Place des Terreaux, 7 - LYON TELEPHONE

ANNONCES

Les Annonces du "NOUVEAU LYON" sont reçues: A LYON: AU BUREAU DU JOURNAL, Place des Terreaux, 7. A PARIS: DANS TOUTES LES AGENCES DE PUBLICITÉ.

Tout nouveau lecteur du journal a droit aux numéros déjà parus de notre feuilleton: Raymond Meyreuil, de Georges de Lys.

BULLETIN DU JOUR

Toujours pas de nouvelles de la «Gascogne». Le «Teutonic» est arrivé ce matin à New-York, avec quatre jours de retard, sans avoir rencontré l'infortuné transatlantique.

M. Isaïe Levailant, trésorier payeur général à Saint-Etienne, est révoqué de ses fonctions.

Il est inexact que M. Vigné d'Octon, député socialiste, ait eu avec le pape l'entrevue particulière dont il a publié le récit.

Une rencontre à l'épée aurait lieu entre le lieutenant Canrobert et M. Hubbard, dès que l'état de ce dernier le permettra.

Un soldat d'artillerie, de la garnison de Grenoble, s'est suicidé à Lyon, après avoir tenté de tuer sa maîtresse.

Lire à la 3ème page nos dépêches de la dernière heure.

LA GRANDE ÉPLOREE

C'est de la grande et noble famille des marins qu'il s'agit ici. Elle supporte en ce moment le terrible poids de la fatalité. Hier, elle pleurait la catastrophe de la mer du Nord où une collision faisait quatre cents victimes. Aujourd'hui, le télégraphe lui apprend la perte de l'Amérique, un paquebot de la Compagnie française transatlantique dont on était sans nouvelles depuis plusieurs jours. Ce vaisseau se rendait à Colon quand, en pleine mer, il fut surpris par un ouragan contre lequel il ne put tenir; il sombra, entraînant dans le gouffre mystérieux de l'Océan les richesses de sa cargaison et ses malles-postes. Plein d'un sang-froid qu'il avait puisé dans le viril souci de ses devoirs, le capitaine et le bonhomme, apparemment, de faire mettre à la mer ses embarcations de sauvetage et d'y placer à l'abri de la mort tous ses passagers et son équipage. Un seul matelot a péri; une victime du devoir à enregistrer sur le livre d'or de la marine. La perte du paquebot, sauf celle du malheureux matelot, restera donc purement matérielle. La Compagnie est assez riche pour s'en consoler.

Mais les inquiétudes s'en vont ailleurs. Il n'est pas douteux que le froid rigoureux qui marque si inopinément la fin de l'hiver, et dont nul astronome ne parvient à indiquer les origines réelles, provienne d'un bouleversement général des mers, des cyclones ont soulevé à la fois les océans, la mer du Nord, la Méditerranée. Partout à la fois des sinistres ont été signalés. Voilà qui n'est certes pas fait pour calmer les angoisses de ceux qui attendent anxieusement des nouvelles du paquebot la Gascogne, qui, depuis son départ du Havre, n'a plus donné signe de vie. Il y a des précédents, nous dit-on, que des navires soient demeurés en mer quatre et cinq jours à réparer des avaries de machine et, dans ces conditions de stationnement forcé, il ne semble pas étonnant qu'ils laissent les Compagnies dans l'incertitude. Pour donner de la force à cet argument, on ajoute que d'autres paquebots qui auraient dû arriver à New-York en même temps que la Gascogne et notamment le Teutonic, sont également en retard de quatre jours.

Cette dernière raison nous inclinait à craindre plutôt qu'à espérer. Ce serait, en effet, jouer de malheur si plusieurs paquebots en route pour la même destination se trouvaient dans la même impossibilité de naviguer pour des avaries majeures de machines. Mais portons notre attention sur un autre point. Quand, après une catastrophe, on en recherche les causes, la première pensée qui hante le cerveau est d'éplucher les actes des Compagnies, parce qu'on les sait plus préoccupées d'arrondir le dividende de leurs actionnaires que de prémunir contre le

danger leur personnel et ceux qui leur confient sans marchander leur existence.

Signalons, à ce propos, un abus aussi commun que dangereux. Il arrive fréquemment, pour ne pas dire toujours, que les paquebots quittent le quai d'embarquement avec leur pont encombré de marchandises. Cette manière de faire a pour but d'épargner à la Compagnie des frais d'arrimage, mais elle a pour conséquence de gêner considérablement la circulation sur le pont du navire et surtout de déplacer les conditions de navigabilité de ce dernier. Qu'une tempête se déchaîne, voilà le vaisseau, fût-il le meilleur instrument du monde, dans des conditions très inférieures pour lutter contre la mer démontée. J'ai failli être victime de cette pratique, en accompagnant à Lisbonne un de mes amis, grand explorateur devant l'Éternel, un des héros qui illustrent notre jeune armée.

Nous courrâmes grand risque pendant la traversée du golfe de Gascogne. Je me promis une fois débarqué, de signaler le fait; mais, aux premiers mots que je prononçai devant le vice-amiral Cloué, qui venait de quitter le ministère de la rue Royale, l'éminent marin eut un geste de découragement. Et voici ce qu'il me dit textuellement: «J'ai été moi-même frappé du danger qu'il résulte de ces agissements de certaines compagnies de navigation et je n'ai point manqué d'appeler l'attention sur ce point lorsque s'est produit l'incendie du paquebot France. Déjà au cours d'un voyage que je fis aux Antilles sur un paquebot, nous avions été menacés d'un ouragan, ayant le pont embranché de près de 40 tonnes de marchandises montées de la cale pour être plus vite mises à terre.

Nous sommes arrivés le lendemain d'un ouragan terrible à Saint-Thomas et nous avons trouvé le port et la ville ravagés. Si l'ouragan, au lieu de passer devant nous était passé sur nous, nous étions surpris dans de si mauvaises conditions de navigation, que je ne sais pas si nous aurions pu résister et si j'aurais, mon cher camarade, l'honneur de vous raconter ce fait aujourd'hui. L'accident de la France a eu la même origine: le désarrimage à la mer.

«Il faudrait que cette dangereuse habitude fût interdite aux paquebots; que dis-je? à tous les bâtiments. Il est impossible que les Compagnies de navigation continuent ainsi à jouer avec la vie des passagers et avec la vie de leurs équipages, et il en sera ainsi cependant jusqu'à ce que les réclamations de la presse aiment un député à en faire, à la Chambre, le sujet d'une interpellation.»

Cette déclaration de l'ancien ministre de la marine, m'a été faite le 26 avril 1887! Rien n'a été changé depuis dans la situation qu'elle visait.

Espérons qu'il n'en aura pas été ainsi pour la Gascogne, et qu'une dépêche nous apprendra bientôt que ce magnifique paquebot a touché New-York.

Général XXX.

(Reproduction interdite.)

Lettre Parisienne

Paris, 8 février. MÉNÈGES SOCIALISTES. — LE FROID ET LA FRATERNITÉ. — EN AFRIQUE.

La commission d'enquête aura bientôt fait d'enterrer la question des Conventions et de M. Raynal. Il ne faudrait cependant pas croire qu'on n'en parlera plus; on en parlera même davantage et, sur le silence fait à la Chambre autour de cette affaire, on échafaudera, dans la rue, de nouveaux soupçons.

Les socialistes ne chôment pas; leur travail se poursuit avec une énergie rare. Comme des termites, ils s'introduisent partout; leur influence s'infiltré dans les administrations, dans l'armée, dans la littérature; on en retrouve des traces partout, même où on s'y attendrait le moins. Bux seuls savent ce qu'ils veulent et ils le veulent par tous les moyens. Tandis que nous nous efforçons de chercher les dosages des partis, ils marchent hardiment à la démolition de tous les partis.

Le gouvernement aura-t-il la force et l'habileté nécessaires pour s'opposer à cette œuvre néfaste, pour s'emparer, lui, des réformes utiles et nécessaires afin de ne pas les laisser dévier de leur but? L'avenir nous le dira, nous n'avons, pour le moment, qu'à souhaiter que sa réponse soit favorable, et qu'à constater, en attendant, l'état des choses.

Les socialistes trouvent un allié insoupçonné dans la saison désastreuse que nous traversons. Jamais la misère n'a été plus grande et la détresse populaire plus attristante.

Quinze degrés de froid constituent surtout une catastrophe sociale, mais surtout dans une ville comme Paris, faite pour le luxe et les fêtes mais si mal organisée pour résister aux étreintes du froid.

Les maisons, sauf de rares exceptions, sont très défectueuses sous ce rapport. Quand on voit les habitations des pays du Nord, avec leurs grands poêles, leurs doubles châssis aux fenêtres, leurs portes qui ferment hermétiquement, on plaint les pauvres de Paris, qui logent en des maisons où le vent glacial entre comme chez lui.

Le froid a fait cesser les travaux de tous genres, à Paris et dans les alentours. Cela jette sur le pavé des milliers d'ouvriers pour lesquels le conseil municipal, qui dépense des millions pour ses bals et pour donner satisfaction aux sectaires, ne prépare ni refuges, ni secours d'aucune sorte.

Les socialistes ne manqueraient pas de tirer parti de tout cela pour amener les malheureux contre les riches, qui habitent des maisons bien chauffées et s'entouraient en des pelisses confortables. Jamais, autant que maintenant, les favorisés de la fortune n'ont eu le devoir, enseigné par le Christ, de donner aux pauvres, de les aider, de se rappeler que l'amour du prochain est la vraie fraternité, la vraie morale, la vraie religion, la seule capable d'empêcher les doctrines révolutionnaires de germer dans les cœurs des malheureux égarés.

On m'assure qu'il n'y a rien de fondé dans les craintes italiennes d'une occupation du Harar ou de toute autre région de la côte orientale d'Afrique.

En agissant ainsi, la France manquerait à ses engagements.

Quant à l'Italie, il faut être Florentins ou Deloncle pour avancer qu'elle songe à s'engager dans une aventure de cette sorte. Les troupes, d'où qu'elles vissent, ne pourraient arriver au Harar à moins d'un mois de marche et une telle expédition exigerait une vingtaine de mille hommes. Lancer de pareils bruits, c'est ajouter de gaieté de cœur, un élément nouveau aux fermentations de désordre qui risquent de troubler la paix de l'Europe.

Il y a vraiment des diplomates amateurs dont la vocation serait la pâtisserie, tant ils semblent se plaisir à travailler dans les «four».

UN PARISIEN.

LETTRÉ DE SUISSE

Genève, 9 février.

Tout est à la neige, et depuis quarante grands jours, la terre n'a pas quitté son blanc manteau.

Le Petit Journal, depuis quelques semaines comme régulièrement une inexactitude hebdomadaire, que je ne veux point reprocher à son excellent confrère et ami, son correspondant en Suisse.

Il appelle d'abord l'attention sur le système économique de chauffage des wagons du Great-Western d'Angleterre où, dit-il, la vapeur qui a servi à propulser le piston de la locomotive est envoyée dans des tubes élevant la température des wagons occupés par les voyageurs... et il part de là pour s'élever contre le système barbare et insuffisant des bouillottes.

Cette chose anglaise paraît être pour lui une innovation; mais chez nous, en Suisse, la Compagnie des chemins de fer du Jura-Simplon, si excellentement dirigée, se sert de ce moyen de chauffage depuis quelque temps déjà et il n'y a rien de plus simple que de reprocher à son excellent confrère et ami, son correspondant en Suisse.

Il appelle d'abord l'attention sur le système économique de chauffage des wagons du Great-Western d'Angleterre où, dit-il, la vapeur qui a servi à propulser le piston de la locomotive est envoyée dans des tubes élevant la température des wagons occupés par les voyageurs... et il part de là pour s'élever contre le système barbare et insuffisant des bouillottes.

Cette chose anglaise paraît être pour lui une innovation; mais chez nous, en Suisse, la Compagnie des chemins de fer du Jura-Simplon, si excellentement dirigée, se sert de ce moyen de chauffage depuis quelque temps déjà et il n'y a rien de plus simple que de reprocher à son excellent confrère et ami, son correspondant en Suisse.

Il appelle d'abord l'attention sur le système économique de chauffage des wagons du Great-Western d'Angleterre où, dit-il, la vapeur qui a servi à propulser le piston de la locomotive est envoyée dans des tubes élevant la température des wagons occupés par les voyageurs... et il part de là pour s'élever contre le système barbare et insuffisant des bouillottes.

Cette chose anglaise paraît être pour lui une innovation; mais chez nous, en Suisse, la Compagnie des chemins de fer du Jura-Simplon, si excellentement dirigée, se sert de ce moyen de chauffage depuis quelque temps déjà et il n'y a rien de plus simple que de reprocher à son excellent confrère et ami, son correspondant en Suisse.

Il appelle d'abord l'attention sur le système économique de chauffage des wagons du Great-Western d'Angleterre où, dit-il, la vapeur qui a servi à propulser le piston de la locomotive est envoyée dans des tubes élevant la température des wagons occupés par les voyageurs... et il part de là pour s'élever contre le système barbare et insuffisant des bouillottes.

Cette chose anglaise paraît être pour lui une innovation; mais chez nous, en Suisse, la Compagnie des chemins de fer du Jura-Simplon, si excellentement dirigée, se sert de ce moyen de chauffage depuis quelque temps déjà et il n'y a rien de plus simple que de reprocher à son excellent confrère et ami, son correspondant en Suisse.

Il appelle d'abord l'attention sur le système économique de chauffage des wagons du Great-Western d'Angleterre où, dit-il, la vapeur qui a servi à propulser le piston de la locomotive est envoyée dans des tubes élevant la température des wagons occupés par les voyageurs... et il part de là pour s'élever contre le système barbare et insuffisant des bouillottes.

Cette chose anglaise paraît être pour lui une innovation; mais chez nous, en Suisse, la Compagnie des chemins de fer du Jura-Simplon, si excellentement dirigée, se sert de ce moyen de chauffage depuis quelque temps déjà et il n'y a rien de plus simple que de reprocher à son excellent confrère et ami, son correspondant en Suisse.

rail-l, un peu plus de 1.000.000 de francs par an. Je plains l'honorable chef de département fédéral des péages s'il en est réduit à faire suer souvent ainsi les pauvres gens.

Du reste, à Genève et aussi en Savoie l'irritation est grande contre la force d'inertie qu'il oppose aux légitimes réclamations des zones et du canton de Genève.

On va jusqu'à reprocher (ceux qui sont fort nécessairement excessifs) à M. Lachenal, un genevois, d'oublier ses origines et d'avoir sacrifié à l'ambition, fait qui est digne de remarque, le vice-président du Conseil fédéral, puis nécessairement, président de la Confédération helvétique les intérêts menacés de ses compatriotes.

Je n'en crois rien, je proteste même, mais le reproche existe et la colère monte. Elle est à Genève à l'état latent, menaçant parce qu'elle est muette, et l'éminent conseiller fédéral qui l'honore beaucoup ne peut bien prendre mon respectueux avis pour ce qu'il vaut.

Avec le froid persistant, les difficultés douanières, les taquinerics zonales, la misère augmente et beaucoup de commerçants pourvoient difficilement à leurs échéances dans le canton de Genève; voilà ce à quoi il faut que le Conseil fédéral réfléchisse.

En Savoie (j'en arrive), le mécontentement est plus grand encore. Ce n'est plus de la désaffection, c'est un commencement de haine, et j'ai vu certains personnages politiques, amis de la Suisse pourtant, qui harcelés par leurs électeurs notables, agissent à Paris dans le sens le plus radical d'une rupture avec la Suisse, avec toutes ses conséquences économiques et politiques et particulièrement avec la douane française aux portes de Genève.

Personne ne comprend pourquoi l'on perd tant de temps pour conclure un arrangement aussi simple que celui des zones.

Qu'on le sache bien, me disait un député français, peut-être qu'en mars, au moment de la réunion des Chambres fédérales, il sera trop tard!

Les fabrications d'horlogerie de Cluses, traversent une crise grave, les autres industries sont dans le marasme, et à tort ou à raison, on accuse le Conseil fédéral de tous les maux qui arrivent.

À Genève, ville cosmopolite, où le sang savoyard coule pour peu ou beaucoup dans des milliers de veines d'électeurs dont le nombre domine le vieux sang pur genevois, il y a d'autres dangers fédéraux à craindre, et sans risque d'être positif, je veux citer jusqu'en haut lieu... Caveant Consules!

SYLVAIN NOEL.

Service téléphonique CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 9 février

Les ministres se sont réunis ce matin en conseil à l'Élysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

LE BUDGET DES RECETTES

M. Ribot a fait savoir qu'il déposerait aujourd'hui sur le bureau de la Chambre, le projet rectifié du budget des recettes.

Dans ce projet, le gouvernement demandera la disjonction de l'impôt sur les successions, afin de pouvoir examiner plus à fond la question de la déduction du passif qui a de si grande importance, que la Progressivité de l'impôt est admise.

L'équilibre du budget sera établi, non par une émission de bons sexennaires, mais à l'aide des ressources provenant de dépôts non réclamés depuis nombre d'années à la caisse des dépôts et consignations.

Il n'est pas question dans ce budget rectificatif du privilège des bouilleurs de cru.

NOMINATIONS MILITAIRES

Le président de la République a signé les décrets aux termes desquels le général Jamont, commandant du 6<sup>e</sup> corps est chargé de missions spéciales en remplacement du général de Gallitzi.

Le général Hervé, commandant du 19<sup>e</sup> corps, est nommé commandant du 6<sup>e</sup> corps.

Le général Larchey est nommé commandant du 19<sup>e</sup> corps.

Le général Vaireigne est nommé commandant du 18<sup>e</sup> corps.

MUTATION DE PRÉFETS

M. Liégey, préfet de la Vendée, permuté avec M. de Joly, préfet de la Creuse.

L'EXPOSITION DE 1900

M. André Lebou a communiqué une circulaire adressée aux préfets pour qu'ils fassent les présentations nécessaires en vue d'une constitution de comités départementaux de l'Exposition de 1900.

Autour du Parlement

Paris, 9 février.

L'ENQUÊTE SUR LES CONVENTIONS La commission d'enquête sur les Conventions et le rôle de M. Raynal, s'est réunie cette après-midi sous la présidence de M. Clusel de Coussergues.

Elle a repoussé une motion de M. Georges Berry ainsi conçue: «La commission est résolue à rechercher toutes les responsabilités et toutes les conséquences qui pourraient résulter de la façon dont furent signées les Conventions de 1883.»

La commission a ensuite adopté une proposition de MM. Darlau et de Lasteyrie ainsi conçue: «La commission décide: «1<sup>o</sup> Qu'elle entendra le plus tôt possible tous les témoignages susceptibles de éclairer sur les responsabilités que M. Raynal, ministre des Travaux publics, pourraient avoir encourues à l'occasion des Conventions de 1883; «2<sup>o</sup> Qu'elle recherchera, à l'aide de toutes les pièces et de tous les documents qu'elle pourra se faire représenter, dans quelles conditions de sincérité et de loyauté les conventions ont été négociées, préparées et présentées.»

Un paragraphe additionnel de M. Martignon est également adopté. Il est ainsi conçu: «La commission décide: «1<sup>o</sup> Qu'elle entendra le plus tôt possible tous les témoignages susceptibles de éclairer sur les responsabilités que M. Raynal, ministre des Travaux publics, pourraient avoir encourues à l'occasion des Conventions de 1883; «2<sup>o</sup> Qu'elle recherchera, à l'aide de toutes les pièces et de tous les documents qu'elle pourra se faire représenter, dans quelles conditions de sincérité et de loyauté les conventions ont été négociées, préparées et présentées.»

Un paragraphe additionnel de M. Martignon est également adopté. Il est ainsi conçu: «La commission décide: «1<sup>o</sup> Qu'elle entendra le plus tôt possible tous les témoignages susceptibles de éclairer sur les responsabilités que M. Raynal, ministre des Travaux publics, pourraient avoir encourues à l'occasion des Conventions de 1883; «2<sup>o</sup> Qu'elle recherchera, à l'aide de toutes les pièces et de tous les documents qu'elle pourra se faire représenter, dans quelles conditions de sincérité et de loyauté les conventions ont été négociées, préparées et présentées.»

«La commission donnera ses conclusions dans la limite du mandat qui lui a été confié par la Chambre, sauf à celle-ci d'examiner les conséquences civiles qui pourraient résulter des constatations qui verraient à être faites et qui lui seraient révélées par le rapport.»

La Commission a décidé ensuite de convoquer les membres survivants du cabinet Ferry, sous lequel ont été signées les conventions de 1883, les membres des commissions des deux Chambres qui examinèrent les conventions à cette époque, les membres des deux Chambres qui prirent part à la discussion publique des conventions, et enfin les administrateurs des six grands compagnies de chemins de fer.

Les auditions de ces témoins commenceront lundi.

Ajoutons qu'à la suite du rejet de sa motion, M. Georges Berry a donné sa démission de la commission.

A LA COMMISSION DES DOUANES

La commission des douanes a adopté les conclusions du rapport de M. Georges Graux sur le projet relatif à l'élevation des droits sur les amidons et les glucoses.

Elle entendra le gouvernement dans sa prochaine séance sur la loi dite «du cadastre.»

LE BUDGET RECTIFIÉ

L'intention de M. Ribot, dans le remaniement des droits de successions est de supprimer l'option au profit de l'Etat de la taxation du capital ou du revenu, suivant que l'une ou l'autre serait plus profitable à l'Etat.

Le boni résultant de la réforme servira au dégrèvement des taxes pesant le plus lourdement sur l'agriculture.

Ajoutons que, dans son projet de budget rectifié, M. Ribot, pour parer à l'insuffisance de vingt-cinq millions et demi, sans emprunt ni impôt, fait états de 1.900.000 fr. versés par les Compagnies de chemins de fer à la suite de la révision des comptes antérieurs et du boni que fait apparaître la révision des liquidations.

CHAMBRE

Paris, 9 février

La séance est ouverte à 2 h. 20, sous la présidence de M. Brisson.

BUDGET DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget des postes et télégraphes.

M. Chauvin propose d'augmenter de 3.867.800 fr. le chapitre 6, pour améliorer la situation des sous-agents.

L'orateur profite de l'occasion pour affirmer que l'inspecteur général Fribourg exerce, contre tout droit, les fonctions d'arbitre près du tribunal de commerce de Paris. (Exclamations à gauche.)

M. de Selves, directeur des postes, combat l'amendement.

Il déclare ensuite que l'affirmation de M. Chauvin est inexacte. Il lit une lettre de M. Fribourg démentant le cumul qui lui est reproché. (Rumeurs à gauche.)

M. Chauvin répond que le nom de M. Fribourg figure dans le bottin et dans l'annuaire des avocats.

L'amendement de M. Chauvin est repoussé par 343 voix contre 133.

M. Groussier demande une augmentation de 285.000 francs pour porter à 200 francs par an, les frais de séjour des sous-agents à Paris.

M. de Selves combat cet amendement.

M. Millerand l'appuie.

L'amendement est repoussé par 374 voix contre 124.

M. Ribot dépose une motion invitant le gouvernement à consacrer une somme équivalente à l'accroissement annuel des recettes à l'amélioration des traitements des petits employés. (Très bien à gauche.)

M. Rouvier fait observer que l'excédent des recettes est moins considérable qu'on ne croit.

M. le Président déclare que ce serait là un précédent dangereux. (Très bien! Très bien!)

M. Doumer objecte, à son tour, que se sont les contribuables qui paieraient tous les frais de la mesure proposée. (Très bien! Très bien!)

La motion de M. Jourde est repoussée par 410 voix contre 30.

M. Bascou propose une augmentation de cent mille francs, en supprimant les hautes payes des facteurs et en affectant l'ensemble du crédit de 39 millions à un traitement fixe avec avancement tous les cinq ans, par classe.

Tout parcours dépassant 20 kilomètres comporterait une augmentation de traitement de 15 francs par kilomètre et par an.

M. Lebou, ministre du commerce reconnaît que le système actuel n'est pas sans inconvénient, mais l'adoption de l'amendement entraînerait une dépense de cinq millions. Il est donc impossible au ministre de l'accepter.

M. Chauvin estime que le ministre devrait au moins examiner la situation et la possibilité d'une réforme.

M. Bascou réduit sa demande d'augmentation à cent francs, en donnant à son amendement la signification que le gouvernement devra étudier la question. (Très bien sur divers bancs.)

dats, comme il en existe en Allemagne et en Suisse. (Très bien! Très bien!)

M. de Selves fait observer que la franchise postale accordée aux soldats produirait dans les recettes un déficit de cinq millions. De plus il serait difficile d'éviter les fraudes. (Mouvements divers.)

Le gouvernement repousse donc cet amendement ainsi que celui de M. Bazille qui tend à la création d'un timbre tricolore à cinq centimes. (Très bien sur divers bancs.)

L'amendement de M. Jaluzot est repoussé par 323 voix contre 143.

M. Bazille maintient son amendement, mais il limite l'usage du timbre de 5 centimes aux soldats.

M. Cochery, rapporteur général, combat l'amendement qui est repoussé par 306 voix contre 172.

Les derniers chapitres sont adoptés, ainsi que les chapitres du budget des téléphones.

M. Chauvin propose de supprimer en principe la distribution des lettres après midi; dimanche, pour donner aux facteurs une demi-journée complète de repos.

M. Mesureur dit que la mesure est déjà appliquée dans certaines villes et sera étendue à d'autres.

Les chapitres du budget des caisses d'épargne postales sont adoptés.

La séance est levée à 7 heures 10 et renvoyée à lundi.

PHYSIONOMIE DE LA SÉANCE

(De notre rédacteur spécial)

Grâce au débat soulevé par la commission du travail, au sujet de l'enquête dans les mines et à l'amendement de M. Bouge, concernant les postiers et les télégraphistes, la séance d'hier avait présenté quelque attrait; celle d'aujourd'hui n'en offre aucun.

Ce n'est pas à dire que la Chambre ait fait une besogne inutile, bien au contraire, mais cette besogne, elle l'a faite à petit bruit, sans que le plus minuscule incident vint réveiller l'attention quelque peu somnolente de nos honorables.

Ceux-ci, du reste, étaient peu nombreux, et le froid toujours fort vif avait engagé une bonne partie d'entre eux à rester les pieds sur les chenets.

C'est toujours du budget des postes et télégraphes qu'il s'agit. Les amendements réclamant des augmentations de crédits ont défilé avec une profusion toujours croissante.

Le plus important de tous a été présenté par M. Bascou qui, aux dernières élections, eut l'insigne honneur de battre M. de Cassagnac. Le jeune député républicain du Gers, un beau blond, bien peigné, aux yeux roses et à la moustache triomphante, demandait un crédit de 100.000 francs pour augmenter le traitement des facteurs ruraux, dont la situation, de l'aveu de tous, est digne du plus vif intérêt. Ces braves gens font un service des plus pénibles et sont rémunérés d'une façon dérisoire.

Le rapporteur lui-même, M. Mesureur, l'a reconnu et a déclaré que la commission du budget acceptait une augmentation de 100 francs comme indication, c'est-à-dire une sorte d'invitation au gouvernement de procéder à une étude, dans le sens de la réforme des traitements des facteurs ruraux.

Cette étude, le ministre du commerce a bien pris l'engagement de la faire, mais il n'a pas cru pouvoir accepter ce qu'il considérait comme une mise en demeure: «Je ne veux pas, a-t-il dit, qu'on me lie les mains.» Mal lui en a pris, car la Chambre, refusant de se contenter d'une vague promesse, a voté, après pointage, l'amendement de M. Bascou, ramené au chiffre modeste indiqué par le rapporteur. Le ministre a eu les mains liées malgré lui, au lieu de les avoir de son plein gré.

Instruit par cette expérience, M. André Lebou a jugé prudent d'accepter pour un tiers l'amendement de M. Fabbé Lemire, ayant pour but de venir en aide aux veuves des agents des postes et télégraphes, dont les maris sont morts avant l'âge de la retraite, mais il a réussi, et c'est fâcheux, à faire repousser la création d

ce autre bien ne soit pas plus largement représenté à Madagascar, et il dit à ses compatriotes qu'après la guerre, il y aura une ample et profitable besogne à faire.

Incident Canrobert-Hubbard

Paris, 9 février. Le général Billot, choisi comme arbitre, a déclaré la mission, parce qu'il avait pris part au Sénat aux débats sur les crédits pour les funérailles du maréchal.

Mais, sur ces entrefaites, M. Hubbard, ayant communiqué à ses témoins un article signé de lui sur le rôle du maréchal Canrobert, article paru dans le Petit Journal, les témoins ont déclaré qu'ils étaient prêts à accorder la réparation réclamée par le lieutenant Canrobert.

L'arme choisie est l'épée de combat. Étant donné l'état actuel de M. Hubbard, la date du combat sera ultérieurement fixée.

On croit que le duel Canrobert-Hubbard aura lieu très prochainement, malgré l'état de santé du député de Seine-et-Oise.

Autres duels en perspective

On annonce que M. Hubbard va recevoir les témoins de M. Papillaud, rédacteur de la Libre Parole et de M. d'Hugues, député, à cause d'un article paru dans le Journal de Fontenay.

Révocation de M. Isate Levaillant

Paris, 9 février. M. Isate Levaillant, trésorier payeur général à Saint-Etienne, ancien directeur de la sûreté générale, vient d'être révoqué de ses fonctions.

M. Ribot a pris cette décision à la suite de la divulgation par M. Andrieux, au cours des débats du procès Schwob, d'une correspondance privée contenant certaines recommandations tout au moins incorrectes concernant des magistrats ou des plaideurs.

M. Marcel Habert avait annoncé au président du Conseil qu'il comptait lui adresser une question au sujet de ces lettres. Aussi M. Ribot s'est-il empressé de porter sa décision à la connaissance du député de Seine-et-Oise, ajoutant que sa question n'avait plus d'objet.

Dans ces conditions, M. Marcel Habert a renoncé à sa question.

L'Affaire Romani

Paris, 9 février. On sait que le capitaine Romani comparaitra dans quelques jours, pour la troisième fois devant les juges italiens.

Le matin a pu se procurer une copie des pièces de la procédure ainsi que des rapports des experts qui ont examiné les papiers et le carnet trouvés sur le capitaine Romani au moment de son arrestation.

De ces documents notre confrère a extrait une série de révélations très intéressantes sur la machine à vapeur que les Italiens pour faire condamner le capitaine Romani.

Il en résulte que les officiers d'état-major du quatrième corps, chargés d'étudier le carnet trouvé sur le capitaine français, se sont attachés à commenter, à annoter et à augmenter les notes inscrites sur le carnet, au point que l'avocat Canors, indigné d'un pareil procédé, eut devoir le dénoncer en termes violents dans son mémoire à la Cour d'appel.

Les croquis incriminés avaient été retouchés pour leur donner un caractère de gravité qu'ils n'avaient pas. Les documents relevés sur un feuillet volé avaient été traduits avec tant d'inexactitude que le défenseur de Romani protestait devant la cour contre une interprétation aussi machievatique, constituant une charge grave contre le prévenu.

C'est à l'aide de telles manœuvres que le capitaine Romani a été condamné, il y a deux mois par le tribunal de San-Rémo et par la cour de Gènes.

La Triple-Alliance

Paris, 9 février. Le Mémorial diplomatique publie l'information suivante : On dit, dans le monde diplomatique, qu'il n'est guère probable que le renouvellement de la triple alliance se fasse encore cette année.

Cet acte, si jamais il doit avoir lieu, se fera au printemps que sous le plus expressément réservés les extraits empruntés par nous au récit publié dans le Méridional par M. Vigné d'Octon, d'une audience particulière qu'il aurait obtenue de Léon XIII. Nous ne voulons pas suspecter la bonne foi du député socialiste, mais il abuse vraiment du droit que chacun a d'être du Midi et de prendre ses rêves pour la réalité. Voici, en effet, le texte d'une dépêche reçue de Rome par le Figaro et qui remet les choses au point :

Voici la vérité sur la prétendue interview de M. Vigné d'Octon avec le Saint-Père : A l'audience publique du dimanche 20 janvier, au milieu d'un certain nombre d'étrangers, se présentait au Saint-Père M. Vigné d'Octon, recommandé par un membre de l'ambassade. Dans les coins instants de son tour d'audience, il demanda l'opinion du pape sur le socialisme. Un peu surpris par cette interrogation extraordinaire, le pape daigna répondre quelques mots sur le danger de certaines doctrines aussi anti-religieuses qu'anti-sociales et sur la nécessité de les combattre en particulier pour la France, c'est-à-dire catholique. Sur ce, le Saint-Père prit congé de son interlocuteur dont on connut seulement, après, au Vatican, la nuance radicalement socialiste, comme on y apprend maintenant, par les journaux, l'étonnante et poétique conversation.

M. Vigné d'Octon au Vatican

Nous avons été bien inspirés en ne reproduisant que sous le plus expressément réservés les extraits empruntés par nous au récit publié dans le Méridional par M. Vigné d'Octon, d'une audience particulière qu'il aurait obtenue de Léon XIII. Nous ne voulons pas suspecter la bonne foi du député socialiste, mais il abuse vraiment du droit que chacun a d'être du Midi et de prendre ses rêves pour la réalité. Voici, en effet, le texte d'une dépêche reçue de Rome par le Figaro et qui remet les choses au point : Voici la vérité sur la prétendue interview de M. Vigné d'Octon avec le Saint-Père : A l'audience publique du dimanche 20 janvier, au milieu d'un certain nombre d'étrangers, se présentait au Saint-Père M. Vigné d'Octon, recommandé par un membre de l'ambassade. Dans les coins instants de son tour d'audience, il demanda l'opinion du pape sur le socialisme. Un peu surpris par cette interrogation extraordinaire, le pape daigna répondre quelques mots sur le danger de certaines doctrines aussi anti-religieuses qu'anti-sociales et sur la nécessité de les combattre en particulier pour la France, c'est-à-dire catholique. Sur ce, le Saint-Père prit congé de son interlocuteur dont on connut seulement, après, au Vatican, la nuance radicalement socialiste, comme on y apprend maintenant, par les journaux, l'étonnante et poétique conversation.

Informations

Paris, 9 février. Les services de la Sûreté On procède en ce moment à la réorganisation complète des services de la Sûreté générale. On a supprimé déjà un certain nombre de commissaires spéciaux nommés en province à la suite de l'attentat de Vaillant, et une sérieuse brigade volante de commissaires spéciaux a été installée à la place Beauveau pour rayonner dans toute la France, selon les besoins du service.

Mort d'un général Le général Jeannot, commandant la brigade de cavalerie de l'Orac, est mort à Mazon.

Deux soldats gelés

Le Soleil apprend que deux soldats appartenant à un régiment de dragons stationné sur le territoire du 6<sup>e</sup> corps auraient été trouvés morts de froid dans une cellule de la prison régimentaire où ils avaient été internés à la suite d'une punition.

Jusqu'à présent, cette grave nouvelle n'a pas été démentie. Si elle est exacte, une punition exemplaire devra être infligée aux auteurs responsables de la mort de ces deux malheureux cavaliers.

Nouveaux scandales à Toulouse On parle beaucoup à Toulouse d'un nouveau scandale qui serait à la veille d'éclater et qui laisserait loin derrière lui l'histoire légendaire des fraudes électorales.

Cette fois la politique n'a rien à voir dans les révélations qui ont été faites à la justice.

Il s'agit d'une affaire de meurtres dans laquelle seraient impliqués de hautes, de très hautes personnalités.

D'autre part, les journaux annoncent qu'un déficit de 20.000 francs aurait été constaté dans la caisse des écoles.

Le retard de la « Gascogne »

Paris, 9 février. On est toujours sans nouvelles de la Gascogne.

A la Compagnie transatlantique, dont les bureaux continuent à être assiégés par une foule avide de renseignements, on communique la note suivante :

Le paquebot la Bourgogne, qui a quitté le Havre ce matin, doit modifier un peu sa route pour aller à la recherche de la Gascogne, qui est peut-être arrêtée par suite d'une avarie de machine.

Une dépêche de New-York annonce que le steamer Teutonic, de la White-Star-Line, qui fait le service entre Queen's-Town et New-York, est arrivé aujourd'hui à New-York.

Le Teutonic n'a aucune nouvelle de la Gascogne. Le Teutonic a un retard, de quatre jours, dû au mauvais temps. A son arrivée, il était couvert de glace.

En outre, on mande de Londres, que l'Urania est arrivée ce matin à Queen's-Town, venant de New-York.

Le navire, non plus, n'a pas eu connaissance de la Gascogne.

Ces nouvelles ne sont guère rassurantes. Le fait que le Teutonic n'a pas rencontré ni aperçu la Gascogne a causé une grosse déception.

En effet, à un point déterminé, la route que suivent, pour aller en Amérique, les paquebots anglais et français se confond et on se berçait de l'espoir que l'arrivée du Teutonic n'aurait pas été inutile.

On éprouve depuis quelques jours. Néanmoins, à la Compagnie on n'a pas encore perdu tout espoir.

Il y a, en vérité, plus d'une raison très valable pour justifier l'absence de nouvelles de la Gascogne. Depuis quelques jours, tous les vapeurs des grandes lignes étrangères qui vont le service entre l'Amérique et l'Europe sont arrivés à destination avec des retards considérables, dus à ce qu'ils ont rencontrés des ouragans du Nord-Est et du Nord-Ouest.

Et cependant ils n'avaient pas d'avaries de machine. Si donc la Gascogne a eu un organe essentiel de son appareil moteur brisé ou rompu, elle doit errer encore à travers l'Océan gagnant la côte d'Amérique, soit avec sa machine réparée à faux frais et tournant lentement, soit avec le secours d'un autre navire remorqué qui ne peut lui imprimer qu'une vitesse très faible.

En même temps que la Bourgogne partait du Havre, la Normandie quittait New-York ce matin, ayant également pour instruction de croiser en mer à la recherche de la Gascogne.

Nous nous battons ardemment que les efforts méritoires qui sont faits dans ce but soient couronnés de succès.

A L'ÉTRANGER

CATASTROPHE CAUSÉE PAR LA NEIGE Stockholm, 9 février. — A Holsos, le toit d'une forge s'est effondré sous la pression de la neige.

Douze hommes ont été tués et onze ont été grièvement blessés.

Satisfaction accordée

Rio-de-Janeiro, 9 février. — Comme satisfaction aux réclamations faites par la France, au sujet de l'assassinat de M. Buette, ingénieur français, lors de la dernière guerre civile, le gouvernement brésilien vient de mettre en disponibilité l'amiral Gonçalves, alors commandant d'escadre.

La Misère en Italie

La faim aux portes de Rome Rome, 9 février. Sous ce titre, la Tribuna donne les lamentables détails que voici, sur la misère qui règne dans le village de Sambuci, près de Tivoli, à peu de distance de Rome :

Sambuci est un petit village, distant de 3 heures et demie environ de Tivoli, et auquel la route n'étant pas carrossable, on ne peut passer qu'à cheval.

En tout temps, la vie des 150 familles qui l'habitent est très misérable. Toutes sont, il est vrai, propriétaires de petites parcelles de terre, mais le terrain, composé presque exclusivement de rochers, est très ingrat.

On y récolte peu de grains, moins encore d'huile, à la seule ressource est le maïs. Celui-ci avarié manque cette année, la famine est venue.

La population de Sambuci meurt littéralement de faim. De l'enquête faite le 30 janvier, il résulte que 120 familles environ, composées en moyenne de 6 personnes, étaient absolument dénuées de toute nourriture.

Voici quelques détails qu'a révélés l'enquête sur les plus infortunés de ces malheureux : Napoli on Costanza et ses sept enfants, dont le plus âgé a ans, ont été trouvés couchés. Depuis deux jours entiers ils étaient à jeun.

L'amiral chinois Ping a réussi à s'échapper

Les forts de l'île Liou-Koung sont occupés par les Japonais.

A Chefoo Londres, 9 février. On mande de Shanghai que la cavalerie japonaise occupe toutes les routes aux alentours de Chefoo.

Les Japonais attaquent la ville et le port après avoir donné un avis préalable suffisant pour permettre aux étrangers de se retirer.

Le Standard publie une dépêche de Chine d'après laquelle les Chinois, à Chefoo, se livreraient à des excès contre les Européens habitant ce port.

Echos et Nouvelles

Le testament de la marquise de Plessis-Bellière La transaction intervenue dernièrement entre le pape et les héritiers de la marquise de Plessis-Bellière, laquelle, on se le rappelle, a légué toute sa fortune au pape, n'a pas mis fin à toutes les difficultés, puis qu'un nouveau procès, à propos du même testament, vient d'être intenté devant le tribunal de Montdidier, par les héritiers de la marquise. C'est M<sup>re</sup> Paul Roussel qui se présente au nom de ces derniers.

Détail curieux : l'avocat du pape sera M<sup>re</sup> Waldeck-Rousseau.

Terrible Incendie

Saint-Maixent, 9 février. Un violent incendie a détruit, cette nuit, la boulangerie coopérative.

Le boulanger lança par la fenêtre du premier étage son fils, âgé de six ans, et suivit avec sa femme le même chemin.

Deux jeunes filles, âgées de 21 et de 12 ans, couchées au second, ne purent s'enfuir et ont péri asphyxiées.

Les dégâts sont considérables. Sur trois maisons atteintes, deux ont été détruites.

Voyage sur un glaçon

Paris, 9 février. Un bizarre et dangereux accident vient d'arriver à M. C..., un jeune homme habitant Chennevières (Seine-et-Oise). M. C..., qui chassait sur les bords de la Seine, tira et tua une poule d'eau; mais son gibier étant tombé sur un glaçon, le chasseur s'aventura sur la couche de glace solide qui borde la Seine, à Chennevières, dans la courbe du fleuve entre la Frette et Couffans-Sainte-Honorine.

Tout à coup un craquement retentit : la couche de glace s'était rompue sous le poids de l'imprudent et, basculant, le précipita dans le fleuve.

Tant bien que mal, remonté à la surface, le malheureux se cramponna au glaçon qui prenait le fil de l'eau.

Mais cette surface gelée offrait peu de prise; la mort paraissait inévitable et le froid paralysait en outre les mouvements de M. C...

Le froid même qui semblait devoir le perdre, le sauva cependant. Ses vêtements ruisissant d'eau furent congelés rapidement à l'abandon ainsi au glaçon et, pendant près de quatre kilomètres, le jeune homme flotta sur la Seine comme une épave abandonnée.

Il était évanouï lorsque des marins l'aperçurent à Conflans-Sainte-Honorine et, attirant à terre ce radeau d'un nouveau genre, à l'aide d'une gaffe, repêchèrent le chasseur mal inspiré que des soins empreints ont ramené à lui.

Seu état cependant est grave.

Chronique Agricole

LA PYRALE DU VER DE LA VIGNE La Pyrale, encore appelée Ver de la Vigne par les vigneron, est un des insectes qui causent le plus de dégâts dans nos vignobles.

Avant le phylloxera, elle a parfois mis en question l'existence même de nos ceps. Dans certains pays, en Beaujolais notamment, on ne parlait rien moins que de les arracher.

D'autre part, dans le seul arrondissement de Beaune, et seulement dans les vignes à vins fins, elle enlève, certaines années, environ un tiers de la récolte. Le vignoble champenois n'est pas mieux respecté.

La Pyrale est donc un ennemi avec lequel le viticulteur doit compter.

Comme tous les insectes, la Pyrale subit diverses transformations qu'il importe de connaître pour la combattre efficacement.

La vie des insectes est, en effet, fort curieuse et bien compliquée. Contrairement aux autres animaux qui, dès leur naissance, ont une forme définitive qui ne fait que s'accroître en conservant le même aspect, ces êtres, quelquefois infimes, subissent des changements complets que l'on a justement désignés sous le nom de métamorphoses.

Ainsi, la femelle pond des œufs, parfois en nombre considérable, et ne s'en occupe plus.

De l'œuf sort une chenille ou larve qui peut affecter des formes très différentes et être ornée de couleurs variées. Cette chenille se cache sous divers abris, sous terre, sous les écorces d'arbre ou bien vit en plein air.

A un moment donné, elle devient immobile, ne mange plus, se fait une loge plus ou moins perfectionnée, parfois un cocoon, comme le ver à soie, où elle se transforme en nymphe ou chrysalide. Puis, après un certain temps de cet état, la peau de la chrysalide se fend pour livrer passage à un brillant papillon ou à un autre insecte parfait, en tout semblable à celui qui a pondu l'œuf originare.

Les insectes passent donc par quatre états. Parfois cependant il y a simplification, et l'animal sort de l'œuf avec sa forme définitive ou à peu près, les changements se réduisant à de simples mues ; il en est ainsi pour les sauterelles.

Quelquefois, au contraire, le phénomène se complique, pour le phylloxera, par exemple.

D'une façon générale, au point de vue agricole, la larve est bien plus importante que l'insecte parfait, car c'est sous cette forme que l'insecte accomplit le plus souvent ses méfaits.

C'est sous cet état qu'il vit le plus longtemps, qu'il broute et détruit non seulement pour se nourrir sur le moment, mais pour emmagasiner des réserves qui lui permettent de vivre sans manger à l'état de nymphe et même d'insecte parfait. Ainsi la Pyrale, la Cochyliis et beaucoup d'autres insectes passent l'état parfait sans prendre aucune nourriture.

qui appartient au groupe des Tordenses. Ce papillon de couleur jaunâtre plus ou moins dorée est long de un centimètre et quart à un centimètre et demi. Les ailes étendues, il atteint une largeur de deux centimètres et demi.

En juillet, les femelles déposent leurs œufs sur les feuilles de la vigne au nombre de soixante environ, placés les uns à côté des autres formant des plaques verdâtres bien visibles.

Dès que les jeunes chenilles sont écloses en août, elles ne cherchent pas à manger, elles se laissent tomber, suspendues par un fil de soie, et, balancées par le vent, elles viennent s'accrocher contre le cep où elles se cachent sous l'écorce ou bien dans les fentes d'échafas. Là, cherchant de préférence les parties coudees et abritées, elles se filent une petite coque de quatre à cinq millimètres en soie grisâtre.

C'est ainsi qu'elles passent l'hiver et l'hiver jusqu'à l'époque du bourgeonnement, restant près de neuf mois sans manger.

En printemps, dès que les premières feuilles se sont épanouies, les chenilles sortent de leurs cachettes enfumées. Elles dévorent et coupent les jeunes bourgeons causant ainsi de grands dégâts. Quand elles ont atteint leur grosseur normale, elles se transforment en chrysalides qui, en juillet, s'ouvrent pour livrer passage aux papillons et le cycle recommence.

On sait que les papillons sont attirés par la lumière, on essaye d'abord ce moyen pour détruire la Pyrale, en allumant des feux au milieu des vignobles. Mais, pour donner des résultats, ce procédé doit être employé à la fois sur tous les vignobles de la même localité ; si ne on réussit tout au plus à attirer chez soi les papillons qui se trouvent chez les voisins.

Dans le vignoble d'Avy, en Champagne, on fit en 1876 des essais d'éclairage à la lumière électrique. L'essai ne fut pas couronné de succès et le procédé fut aussitôt abandonné.

Les œufs de la Pyrale étant assez apparents, on est l'idée de procéder à leur cueillette pour les détruire. Mais, pour donner à ce travail toute l'efficacité qu'il peut avoir, il faut bien se rappeler que le pont peut durer de 30 à 40 jours. On doit donc faire épouner les mêmes vignes, tous les huit jours environ, jusqu'au moment où l'on ne voit plus de papillons.

Le célèbre naturaliste Audouin a calculé qu'un ouvrier pouvait détruire, en un seul jour, 150.000 œufs. Il est certain que l'efficacité de ce procédé l'ent fait accepter par les vigneron, si d'autres moyens absolument certains n'étaient entrés dans la pratique viticole.

En 1840, un propriétaire de Romanèche, M. Raclot, se décida à faire connaître un moyen de destruction qu'il appliquait avec un succès complet depuis douze ans : l'échouage. Sitôt après la divulgation du remède, il fut reconnu par la Société académique de Macon comme le plus avantageux, le plus simple et le plus économique de tous ceux employés jusqu'alors.

Depuis ce jour, l'usage d'échouiller les ceps n'a cessé de se répandre et de donner toujours d'excellents résultats.

Pour faire bouillir l'eau on emploie de petites chaudières portatives que l'on installe au milieu des vignes. Le liquide que l'on répand sur toutes les parties de la souche, sans oublier le dessous des bras et en évitant de mouiller les yeux des coursons, doit être très chaud. Pour éviter le refroidissement de l'eau on a même proposé de remplacer les petites chaudières en fer blanc, employées jusqu'ici, par des tuyaux de caoutchouc placés directement aux robinets de la chaudière.

L'opération doit se faire en février ou mars, mais toujours avant le départ de la végétation.

Dans le Midi surtout, on emploie encore contre la Pyrale le procédé connu sous le nom de clochage ou sulfuration. Il consiste à recouvrir les souches après la taille d'une cloche en zinc ou d'un demi-baril sous lequel on fait brûler du soufre ou deux ou trois mèches à soufre. On obtient ainsi un milieu irrespirable que l'on doit conserver un temps assez long pour tuer l'insecte et assez court pour ne pas nuire aux bourgeons : 5 minutes au moins, 10 minutes au plus.

Ce dernier procédé a donné des résultats satisfaisants aux environs de Montpellier. Mais au Beaujolais, en Bourgogne et en Champagne, où les plantations sont beaucoup plus serrées, la manœuvre des cloches serait bien difficile, et l'opération trop longue.

Nous possédons les moyens de lutter contre cet ennemi dangereux, sachons les employer.

Un Agriculteur

Mes dernières volontés. Je me suicide pour ne plus quitter ma petite femme, car je souffre trop loin d'elle.

Nous ne pouvons plus vivre lun sans l'autre. Nous nous donnons la mort de notre plein gré pour ne plus être séparé. Nous voulons qu'on nous enterme ensemble sans nous séparer.

Cher mere, tu me pardonneras ce que j'ai fait du chagrin car sera plus heureuse de me savoir mort car je n'aurais fait que souffrir. Nous préférons en finir nous allons rejoindre mon frère Victor.

Cher mere, pense quelquefois à nous est viens quelquefois nous rendre visite. Pardonne-moi si quelquefois je t'ai un peu disputé. Je t'aimai bien quand même pardonne moi la teine que j'ai te faire.

Tu m'as qui t'aime. Je t'embrasse ainsi que Marie.

Pour ceux qui te quittent LIXON et MARIE.

P. S. — Nous ne voulons pas que nos corps soient livrés à la Faculté de médecine. Nous désirons que l'on nous enterre telle que l'on nous trouveras et nous désirons être enterré à Lyon.

Lyon, le 6 février.

COURRIER MARITIME

Le Calédonien est entré au canal de Suez hier samedi, à 6 heures du matin.

Le Portugal a quitté Lisbonne pour Dakar le 8 février, à 5 heures du soir.

Le Comorian a quitté Lisbonne pour Pernambuco le 8 février, à 6 heures du soir.

L'Orénoque a quitté Dakar pour Lisbonne le 8 février, à 1 heure du soir.

Lyon et la Région

L'Élection du 1<sup>er</sup> Arrondissement SCRUTIN DE BALLOTAGE

Nous recevons communication du document suivant : Le Comité radical et le Comité de l'Union des Républicains radicaux remercient les 1688 électeurs qui en accordant leurs suffrages au citoyen Guillaume ont voulu affirmer sur son nom une politique de réformes et de progrès démocratique basée sur la stabilité gouvernementale.

Laisant au jugement de l'opinion les attaques violentes de la dernière heure dirigées contre leur candidat sans provocation et sans justice les comités radicaux réunis entendent néanmoins rester fidèles aux règles de droiture et de loyauté d'où ils se sont toujours départis dans une politique de réformes et de progrès démocratique basée sur la stabilité gouvernementale.

DOUBLE SUICIDE

Rue François-Dauphin

Un drame, paraissant avoir tout d'abord été accompli dans des conditions mystérieuses, a mis hier en émoi le paisible quartier avoisinant l'église St-François.

Avant le drame Non loin de là, rue François-Dauphin, n° 11, habite un étameur, M. Delzoppo, qui a épousé il y a quelque sept ans M<sup>lle</sup> veuve Raitori.

Cette dernière avait eu de son premier mariage deux fils, Victor et Léon ; le premier étant mort tout jeune, toute l'affection de la mère s'était reportée sur Léon, qui, il faut bien le dire, avait été élevé en véritable « enfant gâté », pour employer une expression triviale, mais juste.

Le jeune Raitori avait fait connaissance, il y a environ un an, chez une blanchisseuse de la rue d'Anvergne, d'une jeune ouvrière nommée Marie Fillol, avec qui il ne tarda pas avoir des relations intimes.

Marie Fillol, dont l'amour pour Raitori semblait être sincère ne put de ce jour se résigner à vivre séparée de lui, des projets de mariage s'ébauchèrent, projets dont la réalisation était encore bien lointaine, puisque Raitori n'avait pas encore satisfait à la loi militaire.

Au mois de novembre dernier, Raitori, quelque chagrin qu'il en éprouvât, dut cependant aller faire son service sous les drapeaux et rejoindre à Grenoble le 2<sup>e</sup> régiment d'artillerie auquel il avait été affecté.

Il n'en oublia pas sa maîtresse pour cela ; un échange de correspondance assés suivit eut lieu entre eux. Mais Raitori, d'esprit jaloux, méfiant presque, accusait souvent Marie Fillol de vouloir épouser un autre que lui.

Vainement, Marie protestait-elle de sa fidélité, Raitori n'en persistait pas moins dans ses insinuations.

Sa jalousie s'était du reste accrue de la souffrance qu'il éprouvait à vivre ainsi loin de sa maîtresse.

Il en conçut même pour le métier militaire, cause de tous ses tourments, une assez profonde horreur.

Le drame Mardi dernier enfin, profitant de la première permission de 48 heures qui lui avait été accordée depuis son incorporation, il arrivait dans notre ville.

Après avoir embrassé ses parents, son premier soin fut d'aller retrouver sa maîtresse, qui accapara toutes les minutes de son temps.

Sa famille ne le voyait que le soir, où il rentrait toujours avec Marie Fillol, dans la chambre qu'il occupait au 4<sup>e</sup> étage de la maison, alors que sa mère et son beau-père couchaient au rez-de-chaussée dans l'arrière boutique.

Jeudi soir, expirant la permission de Raitori, mais soit regrets de s'arracher si tôt à ce milieu agréable de celui de la caserne, soit persuasion de la part de sa maîtresse, qui le suppliait d'ajourner son départ, le jeune soldat ne partit pas à 10 h. 30, comme il avait été convenu.

Il prétexta à sa mère une commission urgente qui le retenait à Lyon, et vendredi soir, à six heures et demie, il regagna sa chambre, accompagné de Marie Fillol.

Que se passa-t-il alors entre eux ? De quelle scène de désespoir la mansarde fut-elle le témoin ? C'est ce qu'on ne sait encore d'une façon précise.

Toujours est-il qu'à sept heures et demie, M<sup>me</sup> Delzoppo, inquiète, monta au quatrième étage, et frappant à la porte, appela son fils.

La voix seule de Marie Fillol lui répondit : « Entrez dans la porte, cria-t-elle ; je n'ai pas la force de me lever. Léon dort. »

M<sup>me</sup> Delzoppo ne donna pas une plus grande importance à ces paroles et redescendit à son magasin.

Hier matin, cependant, saisi d'un sinistre pressentiment, elle gravit à nouveau les quatre étages.

Après avoir frappé encore à la porte, sans avoir obtenu une seule réponse, elle pria son mari d'aller chercher la police pour pénétrer de force chez son fils.

M. Delzoppo, qui est italien et ignore complètement nos lois, courut au poste de Bellecour et demanda aux agents s'il avait le droit d'enfoncer la porte d'une chambre lui appartenant.

Sur la réponse affirmative qui lui fut faite, il retourna chez lui et avec l'aide de deux voisins, fit sauter la serrure et les verrous de la porte.

Adjudication

Il sera procédé le 28 février, à la préfecture de Rhône, à l'adjudication du droit de pêche et de chasse sur la Saône (Bans droit de pêche de l'île d'Albigny, de l'origine amont du barrage à l'extrémité aval de l'île de Fontenay).

Un démenti

Dès vendredi soir, nous avons démenti la nouvelle à sensation lancée par un de nos confrères et relative à la nomination imminente de M. Gaillon, maire de Lyon, comme recteur de l'Académie de notre ville.

Un grand mariage

Le 12 février doit être célébré à Lyon le mariage de M. Paul Paron, lieutenant au régiment de chasseurs, avec Mlle Marie-Louise de Cazenove.

L'avenir des familles

L'instruction ouverte par M. Benoît vient de révéler des faits assez graves concernant les deux enfants Allaire et Claissac. L'instruction notamment celle d'Allaire, ne serait pas aussi bonne que nous le pensions il y a quelques jours.

Avis aux chasseurs

Notre correspondant de Saint-Symphorien-sur-Coise, nous avise qu'un loup énorme a été aperçu, ces jours-ci, sur le territoire de la Chapelle-sur-Coise et qu'il a établi son repaire dans les bois qui avoisinent cette commune.

FAITS DU JOUR

A l'Hôtel-Dieu. — On a conduit hier, à l'Hôtel-Dieu, le nommé Evien, alourdi par la Compagnie du gaz, demeurant impasse de Savoie, 2, qui, étant employé à nettoyer des verrières, était tombé du haut de son échelle sur le trottoir de la rue Gasparin et, dans sa chute, s'était fait à la tête une grave blessure au front.

Mordu par un chien. — Hier soir, vers sept heures, M. Fournier, âgé de 45 ans, employé de la Compagnie des tramways, a été mordu à la main gauche par un chien appartenant à M. veuve Tignard, tenant un restaurant rue n° 21.

Explosion. — Hier soir, à une heure, une forte explosion se faisait entendre à l'usine à gaz de la Guillotière.

Chute. — Le verglas continue à faire de nombreuses victimes. Hier matin, M. Perret, marchand de quincaillerie, poussait devant elle sa carriole lorsqu'elle glissa si malheureusement sur le pavé qu'elle se cassa la clavette et se fit au corps diverses contusions.

Contre la Grippe. — D'après une série d'expériences faites par les principaux médecins, il est prouvé que le Sirop de Vial de Vaise guérit plus rapidement que tous les autres remèdes : rhume, bronchite, catarrhe, influenza, toux grappe, asthme, irritations de la poitrine.

CHABLY Hors Concours Exposition Universelle 1889. — Ce sirop de Vial de Vaise, si efficace contre le rhume, la toux, la bronchite, l'influenza, la grippe, l'asthme, l'irritation de la poitrine, est le seul remède qui agit rapidement et sûrement.

CHABLY Hors Concours Exposition Universelle 1889. — Ce sirop de Vial de Vaise, si efficace contre le rhume, la toux, la bronchite, l'influenza, la grippe, l'asthme, l'irritation de la poitrine, est le seul remède qui agit rapidement et sûrement.

CHABLY Hors Concours Exposition Universelle 1889. — Ce sirop de Vial de Vaise, si efficace contre le rhume, la toux, la bronchite, l'influenza, la grippe, l'asthme, l'irritation de la poitrine, est le seul remède qui agit rapidement et sûrement.

CHABLY Hors Concours Exposition Universelle 1889. — Ce sirop de Vial de Vaise, si efficace contre le rhume, la toux, la bronchite, l'influenza, la grippe, l'asthme, l'irritation de la poitrine, est le seul remède qui agit rapidement et sûrement.

CHABLY Hors Concours Exposition Universelle 1889. — Ce sirop de Vial de Vaise, si efficace contre le rhume, la toux, la bronchite, l'influenza, la grippe, l'asthme, l'irritation de la poitrine, est le seul remède qui agit rapidement et sûrement.

CHABLY Hors Concours Exposition Universelle 1889. — Ce sirop de Vial de Vaise, si efficace contre le rhume, la toux, la bronchite, l'influenza, la grippe, l'asthme, l'irritation de la poitrine, est le seul remède qui agit rapidement et sûrement.

CHABLY Hors Concours Exposition Universelle 1889. — Ce sirop de Vial de Vaise, si efficace contre le rhume, la toux, la bronchite, l'influenza, la grippe, l'asthme, l'irritation de la poitrine, est le seul remède qui agit rapidement et sûrement.

CHABLY Hors Concours Exposition Universelle 1889. — Ce sirop de Vial de Vaise, si efficace contre le rhume, la toux, la bronchite, l'influenza, la grippe, l'asthme, l'irritation de la poitrine, est le seul remède qui agit rapidement et sûrement.

CHABLY Hors Concours Exposition Universelle 1889. — Ce sirop de Vial de Vaise, si efficace contre le rhume, la toux, la bronchite, l'influenza, la grippe, l'asthme, l'irritation de la poitrine, est le seul remède qui agit rapidement et sûrement.

CHABLY Hors Concours Exposition Universelle 1889. — Ce sirop de Vial de Vaise, si efficace contre le rhume, la toux, la bronchite, l'influenza, la grippe, l'asthme, l'irritation de la poitrine, est le seul remède qui agit rapidement et sûrement.

CHABLY Hors Concours Exposition Universelle 1889. — Ce sirop de Vial de Vaise, si efficace contre le rhume, la toux, la bronchite, l'influenza, la grippe, l'asthme, l'irritation de la poitrine, est le seul remède qui agit rapidement et sûrement.

CHABLY Hors Concours Exposition Universelle 1889. — Ce sirop de Vial de Vaise, si efficace contre le rhume, la toux, la bronchite, l'influenza, la grippe, l'asthme, l'irritation de la poitrine, est le seul remède qui agit rapidement et sûrement.

CHABLY Hors Concours Exposition Universelle 1889. — Ce sirop de Vial de Vaise, si efficace contre le rhume, la toux, la bronchite, l'influenza, la grippe, l'asthme, l'irritation de la poitrine, est le seul remède qui agit rapidement et sûrement.

CHABLY Hors Concours Exposition Universelle 1889. — Ce sirop de Vial de Vaise, si efficace contre le rhume, la toux, la bronchite, l'influenza, la grippe, l'asthme, l'irritation de la poitrine, est le seul remède qui agit rapidement et sûrement.

CHABLY Hors Concours Exposition Universelle 1889. — Ce sirop de Vial de Vaise, si efficace contre le rhume, la toux, la bronchite, l'influenza, la grippe, l'asthme, l'irritation de la poitrine, est le seul remède qui agit rapidement et sûrement.

CHABLY Hors Concours Exposition Universelle 1889. — Ce sirop de Vial de Vaise, si efficace contre le rhume, la toux, la bronchite, l'influenza, la grippe, l'asthme, l'irritation de la poitrine, est le seul remède qui agit rapidement et sûrement.

— La France prévoyante, société civile philanthropique et nationale de retraites, fondée le 1er janvier 1886. — Situation au 1er janvier 1895. Capital réuni 6.589.333 fr. 55; sociétés, 66.214; possédants 162.878 parts.

BIBLIOGRAPHIE

Le livre d'or de musée Calvet d'Avignon. — Un artiste qui a fait ses preuves, M. Michel, photographe des monuments historiques à Avignon prend l'initiative d'un essai de centralisation artistique qui nous paraît digne d'être signalé.

Un prospectus fort explicite accompagne le fascicule spécimen très remarquable que nous avons sous les yeux, et qui fait bien augurer de l'avenir que les artistes, les savants, les érudits, les historiens ne manqueront pas de réserver au Livre d'or du Musée Calvet, d'Avignon.

Un prospectus fort explicite accompagne le fascicule spécimen très remarquable que nous avons sous les yeux, et qui fait bien augurer de l'avenir que les artistes, les savants, les érudits, les historiens ne manqueront pas de réserver au Livre d'or du Musée Calvet, d'Avignon.

Un prospectus fort explicite accompagne le fascicule spécimen très remarquable que nous avons sous les yeux, et qui fait bien augurer de l'avenir que les artistes, les savants, les érudits, les historiens ne manqueront pas de réserver au Livre d'or du Musée Calvet, d'Avignon.

Un prospectus fort explicite accompagne le fascicule spécimen très remarquable que nous avons sous les yeux, et qui fait bien augurer de l'avenir que les artistes, les savants, les érudits, les historiens ne manqueront pas de réserver au Livre d'or du Musée Calvet, d'Avignon.

Un prospectus fort explicite accompagne le fascicule spécimen très remarquable que nous avons sous les yeux, et qui fait bien augurer de l'avenir que les artistes, les savants, les érudits, les historiens ne manqueront pas de réserver au Livre d'or du Musée Calvet, d'Avignon.

Un prospectus fort explicite accompagne le fascicule spécimen très remarquable que nous avons sous les yeux, et qui fait bien augurer de l'avenir que les artistes, les savants, les érudits, les historiens ne manqueront pas de réserver au Livre d'or du Musée Calvet, d'Avignon.

Un prospectus fort explicite accompagne le fascicule spécimen très remarquable que nous avons sous les yeux, et qui fait bien augurer de l'avenir que les artistes, les savants, les érudits, les historiens ne manqueront pas de réserver au Livre d'or du Musée Calvet, d'Avignon.

Un prospectus fort explicite accompagne le fascicule spécimen très remarquable que nous avons sous les yeux, et qui fait bien augurer de l'avenir que les artistes, les savants, les érudits, les historiens ne manqueront pas de réserver au Livre d'or du Musée Calvet, d'Avignon.

Un prospectus fort explicite accompagne le fascicule spécimen très remarquable que nous avons sous les yeux, et qui fait bien augurer de l'avenir que les artistes, les savants, les érudits, les historiens ne manqueront pas de réserver au Livre d'or du Musée Calvet, d'Avignon.

Un prospectus fort explicite accompagne le fascicule spécimen très remarquable que nous avons sous les yeux, et qui fait bien augurer de l'avenir que les artistes, les savants, les érudits, les historiens ne manqueront pas de réserver au Livre d'or du Musée Calvet, d'Avignon.

Un prospectus fort explicite accompagne le fascicule spécimen très remarquable que nous avons sous les yeux, et qui fait bien augurer de l'avenir que les artistes, les savants, les érudits, les historiens ne manqueront pas de réserver au Livre d'or du Musée Calvet, d'Avignon.

Un prospectus fort explicite accompagne le fascicule spécimen très remarquable que nous avons sous les yeux, et qui fait bien augurer de l'avenir que les artistes, les savants, les érudits, les historiens ne manqueront pas de réserver au Livre d'or du Musée Calvet, d'Avignon.

Un prospectus fort explicite accompagne le fascicule spécimen très remarquable que nous avons sous les yeux, et qui fait bien augurer de l'avenir que les artistes, les savants, les érudits, les historiens ne manqueront pas de réserver au Livre d'or du Musée Calvet, d'Avignon.

Un prospectus fort explicite accompagne le fascicule spécimen très remarquable que nous avons sous les yeux, et qui fait bien augurer de l'avenir que les artistes, les savants, les érudits, les historiens ne manqueront pas de réserver au Livre d'or du Musée Calvet, d'Avignon.

Un prospectus fort explicite accompagne le fascicule spécimen très remarquable que nous avons sous les yeux, et qui fait bien augurer de l'avenir que les artistes, les savants, les érudits, les historiens ne manqueront pas de réserver au Livre d'or du Musée Calvet, d'Avignon.

Un prospectus fort explicite accompagne le fascicule spécimen très remarquable que nous avons sous les yeux, et qui fait bien augurer de l'avenir que les artistes, les savants, les érudits, les historiens ne manqueront pas de réserver au Livre d'or du Musée Calvet, d'Avignon.

Un prospectus fort explicite accompagne le fascicule spécimen très remarquable que nous avons sous les yeux, et qui fait bien augurer de l'avenir que les artistes, les savants, les érudits, les historiens ne manqueront pas de réserver au Livre d'or du Musée Calvet, d'Avignon.

Un prospectus fort explicite accompagne le fascicule spécimen très remarquable que nous avons sous les yeux, et qui fait bien augurer de l'avenir que les artistes, les savants, les érudits, les historiens ne manqueront pas de réserver au Livre d'or du Musée Calvet, d'Avignon.

Un prospectus fort explicite accompagne le fascicule spécimen très remarquable que nous avons sous les yeux, et qui fait bien augurer de l'avenir que les artistes, les savants, les érudits, les historiens ne manqueront pas de réserver au Livre d'or du Musée Calvet, d'Avignon.

Un prospectus fort explicite accompagne le fascicule spécimen très remarquable que nous avons sous les yeux, et qui fait bien augurer de l'avenir que les artistes, les savants, les érudits, les historiens ne manqueront pas de réserver au Livre d'or du Musée Calvet, d'Avignon.

Un prospectus fort explicite accompagne le fascicule spécimen très remarquable que nous avons sous les yeux, et qui fait bien augurer de l'avenir que les artistes, les savants, les érudits, les historiens ne manqueront pas de réserver au Livre d'or du Musée Calvet, d'Avignon.

Un prospectus fort explicite accompagne le fascicule spécimen très remarquable que nous avons sous les yeux, et qui fait bien augurer de l'avenir que les artistes, les savants, les érudits, les historiens ne manqueront pas de réserver au Livre d'or du Musée Calvet, d'Avignon.

Un prospectus fort explicite accompagne le fascicule spécimen très remarquable que nous avons sous les yeux, et qui fait bien augurer de l'avenir que les artistes, les savants, les érudits, les historiens ne manqueront pas de réserver au Livre d'or du Musée Calvet, d'Avignon.

Un prospectus fort explicite accompagne le fascicule spécimen très remarquable que nous avons sous les yeux, et qui fait bien augurer de l'avenir que les artistes, les savants, les érudits, les historiens ne manqueront pas de réserver au Livre d'or du Musée Calvet, d'Avignon.

Un prospectus fort explicite accompagne le fascicule spécimen très remarquable que nous avons sous les yeux, et qui fait bien augurer de l'avenir que les artistes, les savants, les érudits, les historiens ne manqueront pas de réserver au Livre d'or du Musée Calvet, d'Avignon.

Un prospectus fort explicite accompagne le fascicule spécimen très remarquable que nous avons sous les yeux, et qui fait bien augurer de l'avenir que les artistes, les savants, les érudits, les historiens ne manqueront pas de réserver au Livre d'or du Musée Calvet, d'Avignon.

Un prospectus fort explicite accompagne le fascicule spécimen très remarquable que nous avons sous les yeux, et qui fait bien augurer de l'avenir que les artistes, les savants, les érudits, les historiens ne manqueront pas de réserver au Livre d'or du Musée Calvet, d'Avignon.

par mètre, 71 sont en baisse d'un centime et 5.000 restent inchangés, comme précédemment. Le dévidage comprendrait une augmentation de 5 à 10 0/0.

(Par dépêche). — L'entrevue de ce soir entre les patrons et les délégués des grévistes n'a pas abouti.

Dernière Heure

Paris, 9 février.

Les scandales

A la suite d'une conférence entre M. Doppfer, juge d'instruction, et M. Chénest, procureur de la République, il a été décidé qu'une nouvelle instruction serait ouverte contre les inculpés qui comparaitraient mercredi en police correctionnelle au sujet des tentatives de chantage par eux faites contre des casinos de province.

M. Doppfer a commencé le classement des papiers concernant cette nouvelle affaire.

M. Trocard, par l'intermédiaire de M. Saint-Aubin, vient de faire demander au procureur de la République son transfert dans une maison de santé, vu son état maladif. Rien n'est encore décidé à ce sujet.

Le cas de M. Levailant

Malgré la révocation de M. Levailant, on assure que le Gouvernement sera interpellé sur le cas de ce fonctionnaire.

Un discours de M. Jaurès

M. Jaurès doit prononcer lundi un grand discours sur le budget de l'instruction publique.

Le retard de la « Gascogne »

Suivant des rumeurs qui circulent ce soir, la Gascogne serait décidément perdue. Le bruit court même que la Compagnie aurait reçu cette triste nouvelle.

Election en Angleterre

M. Fardell, conservateur, a été élu sans opposition, député de Paddington, en remplacement de lord Randolph Churchill.

Mort du général Jeantet

Le général Jeantet, commandant la brigade de cavalerie et la subdivision de l'Orne, est mort hier.

ELECTIONS MUNICIPALES A MARSEILLE

Demain auront lieu les élections complémentaires du conseil municipal de Marseille. Il s'agit de remplacer dix-huit membres démissionnaires.

Trois listes se trouvent en présence. La première, dite socialiste, comprend en tête le docteur Flaissières, maire démissionnaire, et quelques membres du conseil également démissionnaires. La deuxième, patronnée par M. Cadent, conseiller municipal, est composée de socialistes révolutionnaires. La troisième, s'intitulant républicaine progressiste, réunit des ralliés et des modérés dont les noms sont complètement nouveaux en politique.

Un second tour de scrutin sera probablement nécessaire.

L'EXPLOSION DE JOINVILLE-LE-PONT

Paris, 9 février. Nous avons fait prendre ce soir des nouvelles des victimes de la catastrophe de Joinville-le-Pont. Le comptable Mourgues est mort ce matin, ce qui porte le nombre des morts à trois; le concierge Muck, sa femme, et le coiffeur Mourgues, s'intitulant républicaine progressiste, réunit des ralliés et des modérés dont les noms sont complètement nouveaux en politique.

Un second tour de scrutin sera probablement nécessaire.

LES ANARCHISTES DE LIÈGE

Liège, 9 février. Les Condamnations. Muller et Westcamp sont condamnés aux travaux forcés à perpétuité. Broisch et Basch à dix ans de travaux forcés, Vossen à quatre ans de prison, Wilke et Schleich à trois ans de prison, la femme Schleich à six mois.

Leblanc, Arnolph, Verbis, Joris et Berg sont acquittés.

Violent incident. Après avoir entendu sa condamnation, Basch, auquel le président demande s'il n'a plus rien à ajouter, entre dans une grande colère et traite les juges de canailles et de coquins.

Vous venez, dit-il, de commettre un crime; il n'y a pas de justice. C'est Basch escalade alors la barrière et se met à frapper les gendarmes avec une rage folle. La scène est indescriptible.

Cinq gendarmes viennent difficilement à bout du forcené qui est enlevé et continué de hurler contre les juges.

Toute la salle est debout, stupéfaite. Les autres condamnés restent calmes.

La Tempête

New-York, 9 février. Le Teutonic a été très éprouvé durant sa traversée. Le 5 février la tempête éclata, le vent soufflait avec rage, et le vaisseau se maintenait difficilement contre les hautes vagues.

Le 7, la tempête continuait; le Teutonic n'était plus qu'à trois milles de Sandyhook lorsqu'une série de coups de mer le contraignit de reculer de 70 milles au sud.

Pendant la tempête le Teutonic recueillit l'équipage d'un bateau de pêche, composé de neuf hommes.

plusieurs millions de dollars. Les animaux sauvages se réfugient dans les maisons habitées.

Madrid, 9 février. Une grande tempête règne dans le golfe de Biscaye; dix bateaux pêcheurs ont été détruits; les équipages ont été sauvés. On craint de nouveaux sinistres.

AU REICHSTAG

La catastrophe de l'Elbe. — Les routes maritimes. — Une conférence internationale. Berlin, 9 février.

Au Reichstag, répondant à une interpellation sur la catastrophe de l'Elbe, M. de Hohenlohe, chancelier de l'Empire, a déclaré que les gouvernements s'occupent d'établir une législation internationale concernant les routes maritimes.

Une conférence se réunira à ce sujet l'automne prochain et prendra des mesures pour que les navires soient munis de tous les appareils de sauvetage nécessaires.

Le chancelier déclare que tous les gouvernements confédérés partagent la profonde affliction causée dans toute la nation par la catastrophe de l'Elbe, et que les proches adressés aux officiers de ce navire sont absolument dénués de fondement.

« Don Quichotte » au Châtelet

Paris, 9 février. Ce soir a eu lieu au Châtelet la première représentation de Don Quichotte, de Victorien Sardou.

C'est une vieille pièce que le maître a rafraîchi et que la direction du Châtelet a somptueusement monté: décors, costumes, ballets, tout est merveilleux.

Barral en Don Quichotte, Dailly en Sancho, sont très divertissants.

Cette pièce, sans grand intérêt, aura probablement un réel succès de curiosité, ne fût-ce que pour le luxe de la mise en scène.

FIN DU SERVICE DE NUIT

BOURSE DE LYON

Table with columns: FONDS D'ETAT, Valeurs, Cours, Dérivés. Includes entries for 3/0 Français, 2 1/2 Français, etc.

BOURSE DE PARIS

Table with columns: Valeurs, Cours, Dérivés. Includes entries for 3/0 Français, 3/0 Amortiss., etc.

APRÈS BOURSE

Table with columns: Valeurs, Cours, Dérivés. Includes entries for 3/0 Français, 3/0 Amortiss., etc.

NEW-YORK

Table with columns: Argent en barre, Changements orientaux, En sterling. Includes entries for Shanghai, Hong-Kong, etc.

CHEQUES

Table with columns: Sur Londres, Berlin, Pétersbourg, etc. Includes entries for 3 mois, 6 mois, etc.

COURRIER DES THEATRES

Eldorado. — Aujourd'hui en matinée à deux heures, à prix réduits et le soir, dixième et onzième représentation de Passions d'Pont.

ROYAL

Anémie, dyspepsie, goutte, rhumatisme, gravelle, exéma, asthme, etc.

SPECTACLES ET CONCERTS

GRAND-THEATRE. — Ce soir, Mireille et Joli Gilles.

THEATRE DES CELESTINS. — Aujourd'hui à 8 heures, La Gloserie des Genêts; en matinée, l'Hôtel du Libre-Echange.

CASINO DES ARTS. — Tous les soirs, spectacle varié: attractions, chant, acrobatie.

SCALA-BUFFETS. — Tous les soirs, à 8 h., spectacle varié.

CIRQUE RANGY. — Tous les soirs, à 8 h. 1/2 et les jeudis et dimanches, à 3 h., brillantes représentations équestres variées.

ELDORADO (cours Gambetta). — Tous les soirs, spectacle-concert. Dimanches et fêtes, matinées.

LYON - Vastes Magasins de Nouveautés - LYON. AUX ÉMIGRÉS ALSACIENS. Transformation en Société Anonyme au Capital de 1.600.000 fr. Ouverture de la Nouvelle Installation le 1er Mars prochain.

VOICI QUELQUES PRIX AU HASARD: Draps toile blanche, ourlet jour, main, 325x240, le drap... 7.50. Toile lessivée, pur fil de chanvre, p. grands draps, largeur 110, le mètre... 1.10.

NOTRE MISE EN VENTE EXCEPTIONNELLE AURA LIEU du Lundi 11 au Jeudi 14 Février. Passé ces 4 jours, nous ne garantissons plus la livraison de tous les articles dont beaucoup peuvent se trouver épuisés par l'activité de la vente.

VENTE ABSOLUMENT DE CONFIANCE et au Comptant le plus absolu. Tous nos clients de province de nous envoyer le montant de leurs demandes en mandats ou timbres-poste, en ajoutant le coût du port, car les prix très bas de nos articles ne nous permettent pas de les expédier franco.

NOUVEAU GUIGNOL, 8, rue Paul-Bert. — N° 7 heures, Lohengrin, parodie. COLES-BERGÈRE. — Tous les jeudis, à 8 h., patinage avec orchestre. Soirée dansante à 7 h. 1/2. Tous les jours, à 4 h., patinage. Professeur Marius. — La salle sera chauffée.

GRAND CIRQUE DE SINGES. — Cours à 11 h. — Spectacle d'un genre tout à fait nouveau. — Tous les jours à 8 h. 1/2 du soir représentation.

PANORAMA DE BAPAUPE. — Ouvert tous les jours de 9 heures du matin à la nuit. THEATRE GUIGNOL, Passage de l'Argue. — Tous les soirs, spectacle varié.

TOUX — BRONCHITES ANGINES — LARYNGITES GROUP — INFLUENZA GUÉRISON PAR LES PASTILLES BONNET. Les récentes expériences scientifiques ont démontré que ces Pastilles sont supérieures à tous les remèdes connus pour se préserver et guérir les maladies de la gorge et des voies respiratoires.

Naissances. Premier arrondissement. — Charbonnier Maurice ouïse, f. rue Imbert-Colomès, 31. — Marie Henri-Jean, m. place Colbert, 8. — Martin Camille, m. rue de Crimée, 34. — Perret Marie-Alexandrine, f. rue Jean-Baptiste-Say, 30. — Féat Lucie-Jeanne-Marie, f. Grande-Côte, 120. — Jacq Clémence-Jeanne, f. rue Lanterne, 9.

Deuxième arrondissement. — Arveux Marcel, m. quai Perrache, 3. — Perrin René, m. rue Guénil. — Debréux Henri, f. rue Préfecture, 2. Troisième arrondissement. — Bayle Jeanne, f. rue Vendôme, 160. — Dargaud Jeanne, m. rue Boleau, 233. — Fleury Louis, m. rue Béarn, 9. — Bact Joséphine, f. rue Montaigne, 32. — Pavia Marie, f. rue Créqui, 224. Chazalé Blanche, f. rue de la Lône, 42.

Quatrième arrondissement. — Rocher Marie, épouse desseins, 22 ans, rue Imbert-Colomès, 27, f. 3 h. Deuxième arrondissement. — Vagnon Claude, tisseur, 63 ans, Hôtel-Dieu, f. 1 h. — Ep. Dupasquier, née Berthel, cuisinière, 65 ans, quai d'Occident, 1, f. 9 h. — Ep. Chapron, née Bachel, s. p., 59 ans, quai Perrache, 5, f. 11 h. — Veuve Brunet, née Barty, concierge, 60 ans, église St-Nizier, f. 10 h. — Bourgeois Eugénie, 13 mois, rue de Montbré, 6, f. midi. — Grandon Philibert, journalier, 62 ans, rue Morgue, f. 2 h. — Veuve Mollard, née Perrin, blanchisseuse, 78 ans, rue Sala, 44, f. 3 h. — Bouvier Louis, 1 an, Charité, f. 4 h.

Troisième arrondissement. — Pascal Méline, ovatisé, 50 ans, r. de la Mouchle 20, f. 1 h. — Large, Pierre, emp., 57 ans, cl. Vitrolerie, 21, f. 8 h. — Guyot, Louis, 2 ans, rue Montecquieu 75, f. 10 h. — Gamacelin François, 1 an, 1/2 rue Maxime 134, f. 1 h. — Mary Claude, emp. com., 32 ans, f. de l'Inde, 22, f. 4 h. — Jacquin Denis, rentier, 80 ans, chem. de l'Étoile d'Alai, 80 ans, f. 11 h. — Deport Pierre, mercier, 67 ans, chem. de la Demi-Lune, 126, f. 1 h. — Girard Joseph, tannier, 85 ans, r. Jouffroy, f. 3 h. — Dupuy Gabriel, emballer, 62, r. du Beuf, 10, f. 4 h. Sixième arrondissement. — Baur Caroline, emp. de commerce, 21 ans, av. de Saxe, 80, f. midi. — Baral Paul, 5 mois, pl. des Hospices, 4, f. 10 h. — Piot Joseph, modeste, 33 ans, rue Molère, 18, f. 2 h. — Ep. Veyron, née Laurent, brodeuse, 31 ans, rue Bossuet, 64, f. 8 h.

Raymond Meyreuil

Quand ils passèrent près de la table de Monsieur et de Madame Meyreuil, un double cri jaillit spontanément : — Raymond ! — Marcel Le Cesne !

cepter, répliqua Marcel, en s'asseyant auprès d'Huberte. Madame Le Cesne se plaça à côté de Raymond. — Quelle jolie partie carrée, mon cher Raymond, s'écria Marcel ; l'amour et l'amitié s'y font vis-à-vis.

se victorieuse, le rempart si longtemps rebelle, il s'est précipité mugissant dans l'abîme ouvert, et engloutissant les rocs descendus. Peu à peu les géants détraqués ont repris leurs assises dans le lit même de la rivière, incapables de l'arrêter mais fiers de lui tenir tête.

ge vainement. Il tente un nouvel effort ; il saisit par la robe l'infortunée baronne, il va la sauver, mais l'étoffe se déchire et l'abîme ressaisit sa proie. Enfin, après une suprême tentative, il peut la retirer, mais la pauvre femme a cessé de vivre.

grenouilles au bord du lac inondé de lumière, troublaient seuls le silence et la paix de la nuit. Raymond souffrait d'avoir eu, dans ses amis, le spectacle de ce bonheur qui lui était interdit ; Huberte était rêveuse et triste sans bien s'en expliquer la cause.

onné qui fait le charme de la Parisienne et que la Parisienne rehausse de sa grâce. Ses cheveux châtains dorés s'ébouriffaient sur son front en boucles folles, taillé de sa main, bien fendus, dont l'éclat et la vivacité couronnaient la tresse.

VENTE JUDICIAIRE

Le mardi 12 février 1895, à onze heures du matin, rue du Garet, 12, dans les lieux nés, vente d'objets saisis tels que : quatre mille mètres de tulle, banque, fauteuils, suspensions, glaces, bureaux, etc., etc.

ON DEMANDE

une jeune femme instruite et bien élevée comme dame de compagnie d'une jeune fille dans une famille.

ON OFFRE

Le logement gratuit à une personne seule, dans un appartement, à Lyon, pour l'habiter et l'aérer pendant absence.

A LOUER

JOLIE GARÇONNIÈRE Dans le centre de Lyon Deux pièces et deux alcôves formant appartement indépendant, meublée ou non.

A céder

bon fonds de teinturerie d'égrenage, avec grand atelier et vaste logement attenant au magasin.

A LOUER

rue Parville, 12, beau magasin de 5 pièces, 7 mètres de façade avec belle devanture, carreaux ciment, conviendrait pour boulangerie ou autre, quartier peuplé. Prix, 350 à 400 fr. et divers petits appartements au-dessus, à prix modéré. S'y adresser.

BEL APPARTEMENT

6 Pièces, 2 Alcôves 2 BALCONS, 6 FENÊTRES sur le devant EAUX et GAZ INSTALLÉS 1.200 fr. à prendre de suite S'adres. quai Pierre-Seize, 63

LA TILIA

Société générale de Conservation des Viandes SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 300.000 FR. SIÈGE SOCIAL : 12, rue du Peyrat, LYON

AVIS

Le Conseil d'administration ayant décidé la Mise en Paiement d'un intérêt de 5 0/0 sur le capital versé plus un acompte de dividende de 2 1/2 0/0 sur le capital nominal des actions pour l'exercice 1894.

Francs 23 16

est payable dès à présent contre remise du coupon n° 1 chez MM. JAILLARD et C<sup>o</sup>, banquiers, 12, rue du Peyrat, à Lyon.

Papiers peints

DANS TOUS LES GENRES

B. COLIN

7, Rue de l'Hotel-de-Ville, 7 En face la Société Lyonnaise, près les Terreaux LYON Décorations, Tentures de tous styles. — Baguettes, Rosaces, Paravents et Devants de Cheminée

ÉPICERIE LACHENAL

28, Cours Gambetta Maison de confiance Vins fins, Liqueurs de toutes marques, Confiteries, Conserve, Pâtes, etc.

APERÇU DE QUELQUES PRIX :

Table with 2 columns: Product name and Price. Includes items like Chartre du Conv., verte 8.95, Chocolat Penlin, 1/2 kil. 1.60, etc.

Livraison franco à domicile. — 28, cours Gambetta, 28 Dépôt du Bouillon Pascal

PLANTS GREPPÉS, MONDEUSE ET GAMAYS

Sur Riparia, Solonis, Jacquéz BOUTURES DIVERSES MURAT, viticulteur à Bordolan, Villefranche (Rhône)

LE QUINA BRUNO

A cette heure, la consommation publique, de plus en plus éclairée, a donné la consécration d'un juste renom aux produits véritablement supérieurs et dont la marque est devenue un passeport reconnu d'estime auprès des gourmets.

Le QUINA BRUNO nous paraît présenter certaines particularités qui lui ont créé cette réputation hors de pair, qui, partout, le fait mettre à la place d'honneur.

D'une limpidité de cristal, d'une transparence parfaite, éclatant en ses reflets dorés, le QUINA BRUNO charme merveilleusement le regard avant de plaire au palais.

Classé au premier rang de la consommation alimentaire, il devient l'indispensable réparateur de chaque heure de notre existence, dans cette fin de siècle de névroses et d'anémie où chacun de nous brûle la vie à tout vapeur.

Le préparateur du QUINA BRUNO, M. Bruno Tavernier, avait, en sa qualité de pharmacien, mieux que personne le droit d'arriver à l'imprescriptible dans la fabrication du quina. Aussi peut-on hautement affirmer que sa nouvelle création n'est plus à compter les succès ni les faveurs qui ont accueilli son apparition.

Sa limpidité constante, la finesse de son arôme et sa ravissante couleur ambrée en font le QUINA le plus délicieux, le plus flatteur. Il a sa place marquée dans toutes les familles, sur toutes les tables.

Fabrique : 36, quai Fulchiron, Lyon

Prix : 3 fr. 50 le litre. — 12 litres : 30 fr.

Envoi franco à partir de 2 litres.

En vente partout : Bars, Cafés, Comptoirs, Epicerie fines DÉPÔT DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

PIANOS ET ORGUES

PLEYEL et de tous les facteurs

CH. MORETTON ET C<sup>o</sup>

Successeurs de VIENNET 9, Place des Jacobins, A L'ENTRESOL, Lyon MAISON FONDÉE EN 1837

VENTE ET LOCATION

Envoi franco très intéressante notice illustrée

SIX Grands Médailles d'Or, etc. récompense nationale de 16,600 fr.

QUINA-LAROCHE

FERRUGINEUX Procure au sang les globules rouges qui en font la richesse et la force, facilite les Croissances difficiles, combat le Lymphatisme, le Manque de Forces et d'Appétit, etc. C'est le plus énergique des combinaisons du quinquina et du fer. Paris, 2, r. Drouot et P<sup>o</sup>

Maison J. BADOUD & C<sup>o</sup>

217, 219, 221, 223, r. de Vendôme et rue Vauvray, 13 LYON (Guillotière)

Nous sommes heureux d'annoncer à notre nombreuse clientèle que les principales maisons d'Épicerie et de Comestibles continueront à vendre nos vins rouges et blancs, en bouteilles cachetées, aux prix suivants :

VINS ROUGES

Cachet bien, le litre 0.40 Cachet vert, le litre 0.65 » marron » 0.45 » jaune » 0.75 » rouge » 0.55 » orange » 1.00

VINS BLANCS

Cachet vert, le litre 0.65 Cachet jaune, le litre 0.75 Bordeaux blancs, en bouteilles, cachet jaune » 1.00 Vins blancs suisses, en fûts et en bouteilles

Grand Choix de Bordeaux, Bourgognes, Bourgognes EN Fûts et EN BOUTEILLES SPÉCIALES

La Maison livre au commerce de gros des Vins de sa récolte, depuis 15 fr. l'hectolitre et au-dessus.

Tous nos vins sont garantis naturels

ENTREPOT GÉNÉRAL : LYON, 54, RUE SAINT-JEAN, LYON

Vente en gros : Maison R. PRUDHOMME, Parfumerie en gros 12, Rue Vieille-Monnaie, LYON

EAU DES SŒURS

MARTE-LAURE Composition aromatique Lotion unique pour le soin de la chevelure. Enlève les pellicules, arrête instantanément la chute des cheveux et les fortifie.

En vente chez tous les parfumeurs au prix de 3 francs le demi-flacon et de 5 francs le flacon.

ANTICOR VÉTAR LA FEUILLE UN FRANC

LE PLUS PRATIQUE, LE PLUS CALMANT, LE PLUS ÉNERGIQUE

Se conserve indéfiniment et sous tous les climats

Franco par poste. — Se trouve partout

Vente en gros : JACQUET, 1, rue Vaubecour, LYON

CHOCOLAT EXPÉDITIF

GUÉRIN-BOUTRON 0.15 et 0.20 la Tasse OUBLIE INSTANTANÉMENT — QUALITÉ GARANTIE

ON DEMANDE

à louer une petite pièce, avec alcôve, nouvellement meublée et en l'état de préférence dans maison neuve avec vue agréable ou dans grand appartement.

A vendre aux Brotteaux

3 grandes constructions dont une pour habitation et deux pouvant servir à diverses industries. S'adresser à M. Vallès, 26, rue Grenette.

Maison de Convalescence

Pension bourgeoise Soins et traitement de famille à des prix très modérés Appartements à louer meublés ou non

10, Chemin Saint-Maximin LYON-MONPLAISIR

Passage du tramway de Montchat à l'entrée du chemin.

Matériel d'Imprimerie

S. DELAYE 8, Rue Henri IV - LYON PHOTOGRAVURE ILLUSTRATION DE LIVRES CATALOGUES COMMERCIAUX INSTALLATION RAPIDE D'IMPRIMERIES

LA REUNION INDUSTRIELLE

AG contre l'INCENDIE Siège Social 29, Rue de Richelieu, PARIS La Société demande des Courtiers, Agents et Inspecteurs producteurs dans toute la France, elle reçoit directement les propositions. FORTES RÉMISES

PAPIERS PEINTS

Dans tous les genres

B. COLIN

7, Rue de l'Hotel-de-Ville, 7 En face la Société Lyonnaise, près les Terreaux LYON Décorations, tentures de tous styles. — Baguettes, rosaces, paravents et devants de cheminée.

PARADIS PERDU

Jules Mary

Courageot haussa les épaules. Deux procès-verbaux avaient déjà été dressés par son garde contre le petit homme. A quoi servirait un troisième ?

— Le garde était sorti, laissant son maître seul avec le braconnier.

Courageot dit :

— Sais-tu à quoi tu vas m'obliger ?

— Non, monsieur Courageot.

— A détruire jusqu'au dernier lapin et jusqu'au dernier lièvre de mes propriétés.

— Ah ! ne faites pas cela... qu'est-ce que je deviendrais ?

— Je ne te ferai pas dresser procès-verbal cette fois-ci.

— Merci, monsieur Courageot.

— Mais à une condition.

— Ah ! dit Mire-à-Mort, se grattant l'oreille, laquelle ?

— Tu aurais été sûrement condamné à six mois de prison, étant donné tes précédentes condamnations.

— Oh ! oui.

— Eh bien, tu vas t'engager à rester six mois sans braconner sur ma propriété.

— Mire-à-Mort eut un geste d'épouvante.

— Six mois ! dit-il, six mois !

— H réfléchissant. L'amour du braconnage était si grand, si enraciné chez lui, qu'il hésitait.

A la fin, pourtant, il dit :

— Je promets, monsieur Courageot.

— Tu le jures ? C'est sérieux ? Je puis avoir confiance en toi ?

— C'est promis, c'est juré, monsieur Courageot. Pendant six mois, je ne poserais pas un collet, je ne tirerais pas un coup de fusil sur Maison-Feyne.

— Alors, je te fais grâce.

— Je me rattraperai sur les Cerge-reaux.

— C'est l'affaire du comte de Villadon. Maintenant tu peux t'en aller, au revoir.

Et se remettant à son bureau, tournant le dos, Courageot ne s'occupait plus de Mire-à-Mort.

Des minutes s'écoulaient.

Le braconnier n'avait pas bougé.

Que faisait-il ?

Pâle, les yeux écarquillés, la bouche ouverte, il regardait le secrétaire qui se trouvait en face de Courageot. Le meuble était béant, les tiroirs ouverts.

Et dans le meuble, dans les tiroirs, de l'or en tas, des billets de banque en gros paquets, le tout péle-mêle.

Courageot réglait ses derniers versements.

L'émotion du paysan était si grande qu'il avait peine à avaler sa salive, tant sa gorge était sèche.

Et tout à coup, le cœur serré, la gorge étranglée, étouffant, il jussa.

Courageot se retourna et aperçut. Il le croyait parti.

— Tiens, qu'est-ce que tu fais là ?

L'autre, interdit, suffoqué, ne répondait rien.

— Tu as quelque chose à me demander ?

— Non.

— Alors, qu'est-ce que tu attends ?

— Excusez, monsieur Courageot, dit le braconnier en montrant le secrétaire,

en voilà des mille et des mille et encore des mille, de quoi acheter tous les bois de la Solagne.

Courageot eut un triste sourire.

— Va, mon garçon, tu es aussi heureux que moi, plus heureux même assurément dans ton moulin de Chantegrelet. La richesse ne fait pas le bonheur.

Mire-à-Mort eut une moue amusante.

— Ma foi la misère non plus, dit-il.

Le drôle, on l'a vu, ne manquait pas d'esprit.

Il salua, gêné, eut un dernier regard d'admiration respectueuse vers ce qu'il appelait les mille et les mille et encore les mille et sortit.

Et bien, te v'la encore pincé ? dit la Heugne qui continuait d'étendre son litte.

— Non, il m'a fait grâce.

La Heugne regarda Mire-à-Mort avec surprise.

— Qu'est-ce que tu as ? Tu es tout chose ?

— Je n'ai rien.

— Mais si ; je ne t'ai jamais vu comme ça.

— Nom d'un bois mort ! dit le braconnier, je viens d'en voir, va !

— De quoi donc ?

— De l'argent.

— Où ?

— Chez le père Courageot.

La Heugne laissa son litte et accompagna Mire-à-Mort un bout de chemin. Sa curiosité était éveillée. Ses yeux brillaient et machinalement elle essayait ses deux mains sur son tablier.

— Raconte-moi donc ça, dit-elle au moment où ils entraient dans les taillis.

Il lui dit la scène précédente.

Elle écoutait avidement.

— Tant d'argent, fit-elle, tant d'argent.

Et qu'est-ce qu'il en fait ? Ça dort inutilement dans ses tiroirs tandis que ça rendrait tant de services aux pauvres gens !... Et tu es sûr d'avoir bien vu, dis, tu es sûr ? Ça n'est pas des papiers ordinaires ? Ça n'est pas des sous neufs ? C'est des billets de banque et de l'or ?

— Oh ! oui, va... des billets de banque, nous n'en avons pas eu souvent au moulin ; et l'habitude nous manque ; mais l'or, un bel or jaune ; et il y avait le soleil qui arrivait dessus, qui le faisait ruisseler et avait l'air de jouer avec lui.

— Ça devait être beau.

— Oh ! oui, jamais nous ne reverrons ça.

La Heugne ne répondit rien, mais ses paupières s'étaient abaissées tout à coup sur ses yeux et elle semblaient revoir, adossés d'elle-même, le spectacle plein d'ivresse que son mari avait admiré tout à l'heure. Ses lèvres s'agitèrent. Elle murmura, pour elle, car Mire-à-Mort n'entendait pas :

— Si on voulait, pourtant, comme ce serait facile.

— Allons, n'y pensons plus... j'ai été heureux jusqu'aujourd'hui sans tout cet argent, je puis bien continuer.

Et il quitta la Heugne.

— Oh ! si, j'y penserai, disait la paysanne.

Et Mire-à-Mort, en s'en allant par les bois dans la direction de Chantegrelet soit pour s'étourdir un peu et chasser l'ivresse de cet or, soit vraiment parce qu'il n'y songeait plus, vint à chanter :

Le Flamand s'gris de bière, L'Provencal de vin doux, Moi, c'est moi, c'est moi, c'est moi, C'est l'it vin d'la barrière, Venez, venez, sages et fous, Boire avec moi l'vin à quat'sots !

La Heugne avait repris son travail et continuait d'étendre le litte. Mais elle pensait à ce que venait de lui raconter le braconnier.

— Si je pouvais voir, moi, à mon tour !

Cela ne lui était pas difficile ; la chambre de Courageot donnait sur le jardin, de plain-pied.

Et en passant dans le jardin, elle apercevrait certainement l'ancien magistrat à son bureau. Mais l'or, le verrait-elle ?

Elle prit dans ses bras robustes une pile de linge et, lentement, traversant le jardin, elle passa devant la fenêtre.

Courageot ne travaillait plus. Il avait fini de régler ses comptes.

Debout, il refermait les premiers tiroirs du secrétaire. Il tournait le dos au jardin.

Il ne vit point la Heugne qui s'était arrêtée une seconde, le cou tendu, un éclair dans le regard.

Elle passa.

Elle avait eu le temps de voir un étincellement, quelque chose de jaune qui lui éblouit les yeux et lui fit battre le cœur si fort qu'elle chancelait.

Comme il y en a ! comme il y en a ! dit-elle.

Elle resta silencieuse toute la journée. Et du reste, elle était bien, à Maison-Feyne, pour ne pas être troublée dans ses méditations, Virginie n'était point bavarde, nous l'avons dit.

Courageot déjeunait toujours de bonne heure.

Aussitôt il partait à la chasse, seul. Jean-Jean, le garde, ne l'accompagnait jamais.

Il rentrait le soir, à la nuit.

La Heugne n'avait pas une mauvaise réputation à Cerdon et aux environs.

Depuis ses fredaines de jeunesse on

n'avait jamais eu rien à lui reprocher. Et si ces fredaines avaient fortement entamé sa réputation de jeune fille, du moins sa probité restait intacte.

Dans le courant de l'après-midi, Virginie eut besoin d'aller à Cerdon. Elle avait, pour faire des courses, un âne et une petite voiture.

Ses absences duraient toujours trois ou quatre heures.

Elle prévint la Heugne de son départ.

— Vous ferez attention à la maison. J'ai fermé toutes les portes excepté celle de la cuisine. Si vient des mendiants, vous leur donnerez du pain et quelques sous. Les sous, vous les trouverez dans une assiette, sur la planche, au-dessus de l'évier, derrière la pompe.

La Heugne ne répondit que par une sorte de grognement.

Seule ! Elle allait se trouver seule, à côté de cet argent !

Virginie partit. L'âne trotta, sans trop se presser, dans l'avenue qui de Maison-Feyne conduisait à la route.

La Heugne la regardait s'éloigner. Bientôt la petite voiture fut en haut de l'avenue et disparut au tournant du bois. Elle prenait maintenant la route de Cerdon.

— Je voudrais bien voir encore... se dit la paysanne.

Cette fois, elle n'avait plus besoin de prétexte. Elle revint au jardin, colla ses yeux contre la fenêtre et regarda ; mais que pouvait-elle voir ?

Le secrétaire était fermé.

La chambre était en ordre.

— Dire que ce meuble-là... A n'a pourtant pas l'air bien solide !... (A suivre)